



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET  
POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE SAAD DAHLEB –BLIDA 1-  
FACULTE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR  
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



**Mémoire de Master**

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER 2  
OPTION : ARCHITECTURE ET PATRIMOINE  
PARCOURS : PATRIMOINE ET PROJET ARCHITECTURAL

**Thème**

**REALISATION D'UN INVENTAIRE DES  
FENETRES  
Cas d'étude : Le Centre Historique de  
la ville de Miliana**

**Réalisé par :**

Mlle. MELIANI SARRA

**Encadrée par :**

Mme. ADJALI

**Année universitaire : 2014/2015**

# Table des matières

Table des Matières

Remerciements

## ***Chapitre I : Chapitre introductif***

I.1. Introduction .....	01
I.2. Le patrimoine au Maghreb : notions et pratique.....	02
I. 3.Pourquoi l'inventaire ? .....	04
I. 4.Pourquoi la ville de Miliana ?.....	04
I. 5.Problématique.....	05
I. 6.Méthodologie du travail.....	06

## ***Chapitre II : Etat de l'art***

Introduction.....	07
II.1.La façade.....	08
II.2.La Fenêtre.....	09
II.2.1. Définitions.....	09
II.2.2. Histoire.....	10
II.2.3. Types De Fenêtres.....	11
II.4.Fenêtre : Symboliques et métaphores.....	17
II.4.1. Concept de « peinture -comme -fenêtre » .....	18
II.4.2. Evolution de la métaphore de la fenêtre.....	18
II.4.3. Métaphore de la Fenêtre dans la Culture Islamique.....	20
II.4.4. Fenêtre Et Dualités.....	20
II.4.5. Dimension Abstraite De La Fenêtre.....	21
II.4.6. La Fenêtre En Tant qu'Espace.....	21
II.5. LA FENÊTRE DANS L'ARCHITECTURE ISLAMIQUE.....	22
III. L'INVENTAIRE EN PATRIMOINE.....	24
III. 1. DEFINITIONS.....	25
III .2. Création De L'inventaire topographique.....	25
III. 3. Rôle De L'inventaire.....	26
III.4. Le champ de l'inventaire.....	27

III.4.1. Les contours de champ du patrimoine.....	27
III.4.2. Le statut juridique .....	27
III.4.3. L'état matériel des objets étudiés.....	27
III.5. Les modes d'approche.....	28
III.6. CONCLUSION.....	30
<b><i>Chapitre III : Le cas d'étude</i></b>	
IV- CAS D'ETUDE : LA VILLE DE MILIANA.....	31
IV.1. Contexte Géographique et Historique.....	31
IV.1.1. Contexte Géographique : situation.....	31
IV.1.2. Contexte Historique.....	32
V. FICHES TECHNIQUES.....	38
V.1. Cas de la rue Emir Abd El Kader (ancien boulevard St Paul).....	38
V.2. Cas de la place Emir Khald (ancienne place de l'horloge).....	44
V.3. Cas de la rue Kasdali Faouzi (ancien boulevard St Jean).....	46
V.4. Cas de l'impasse Boulayoune et de l'impasse Hamid Bouyarbou.....	49
V.5. DESCRIPTION DES FENÊTRES INVENTORIEES .....	51
VI. REFERENCE STYLISTIQUE.....	55
VI.1. Synthèse de l'inventaire.....	56
VI.2. Analyse comparative.....	59
VII. CONCLUSION.....	62
CONCLUSION GENERALE.....	63
Références bibliographiques	

## Annexes

# *Remerciements*

Je tiens tout d'abord à remercier madame Foufa, pour la chance qu'elle nous ait offerte d'approfondir nos connaissances à travers cette recherche.

Ensuite, je remercie ma promotrice, madame Samia Adjali, pour sa disponibilité, son suivi, ses conseils et directives mais surtout pour le temps précieux qu'elle m'a accordée.

A toute ma famille, chères parents, oncles et tantes, mes adorables cousines et cousins, spécialement ma sœur Siham et mes cousines Imène, Ouiza, Hiba, Amina, grand merci pour votre soutien et votre encouragement.

A mes chers amis qui m'ont aidée, je vous dis merci du fond du cœur, je n'y serais jamais arrivée sans votre aide. Merci à vous Abdelghani, Mohamed, Roufeida, Maya, Dalila, Lamia, Lydia, Sarah, Amine, Wahab, Mustapha ...

A mes meilleures amies Meriem et Sara, sans oublier Hiba, Imène, Kaouthar, Houda, Hind, Meriem Lamrani, Ahmed, Belaid ....

Merci à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin.



---

# Chapitre I : Chapitre Introductif

### **I.1. Introduction :**

Cette recherche s'inscrit dans la thématique générale du Master Patrimoine et projet architecturale, Atelier de Reconversion.

L'objectif de cette étude est de produire une connaissance en nous basant sur des fonds documentaires et de l'enquête in situ, en employant des outils tels que la photographie et les relevés métriques.

En nous référant au concept de la reconversion « connaître avant d'agir », on peut dire que notre recherche a pour but de fournir les connaissances nécessaires afin de pouvoir entreprendre les mesures nécessaires pour la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine.

Depuis plus de deux siècles, on parle du patrimoine et de la nécessité de le protéger, étant un « lègue » ou bien un « héritage » que nous ont laissés nos prédécesseurs. Il nous initie à la culture de nos aïeux, leur mode de vie, la richesse et la diversité d'antan. On y retrouve nos repères, notre histoire, nos racines et nos valeurs.

Le patrimoine bâti est l'ensemble de la production humaine en terme de constructions, qui sont les témoins d'une époque, d'une civilisation ou bien d'un évènement, et qui, par leurs nombreuses valeurs (culturelles, historiques, esthétiques, commémorative, structurelle...) se transmettent de génération en génération. Ils témoignent de leurs cultures, traditions, mœurs, idéaux, savoirs et savoir-faire qui sont malheureusement voués à l'oubli de nos jours vu qu'ils ne sont plus mis en pratiques.

Il est, par conséquent, nécessaire de reconnaître, de promouvoir, et de conserver tout ce qui a trait à notre paysage construits : depuis les grands ensembles urbains, des systèmes constructifs et structurels, éléments de composition jusqu'aux plus infimes détails architectoniques et de décoration.

Protéger le patrimoine, de peur que notre société actuelle, avide de rentabilité, ne le laisse complètement disparaître, reviendrait à dire « protéger notre identité », conserver ce précieux témoignage d'un temps révolu avec toutes ses strates, y apporter du nôtre, afin d'assurer ce processus de transmission aux générations futures.

De nos jours, plusieurs politiques sont adoptées pour protéger le patrimoine sous ses différentes formes : immatériel et matériel (mobilier et immobilier), dont le patrimoine architectural construit dont il est question dans cette étude.

La « fenêtre », qui fera l'objet de cette étude, est affiliée –entre autres- sous la catégorie d'éléments de composition de la façade.

Je m'intéresse particulièrement à cet élément parce qu'il est considéré comme indicateur chronologique important : en effet, l'approche architecturale d'une période quelconque repose sur des indicateurs stylistiques qui se manifestent par la décoration des baies, leurs proportions, leur géométrie ... mais aussi parce que la fenêtre a une durée de vie moins importante que la plus part des éléments de construction : celle-ci se retrouve souvent « remplacée » plutôt que « préservée », sans tenir compte son originalité ni de son ancienneté.

Ce travail de recherche consistera à inventorier et à classer les fenêtres dans le noyau historique de la ville de Miliana.

## **I.2. Le patrimoine au Maghreb : notions et pratique :**

Le mot « Patrimoine » que l'on traduit en arabe « Tûrath », définit un héritage qui « présente un aspect beaucoup plus concret, fondé sur l'essence des objets, les savoirs, les modes et les rythme de vie » (N. Oulebsir, 2004, 14).<sup>1</sup>

Par conséquent, ce terme désigne un héritage qui se transmet de génération en génération.

D'après André Chastel « Le terme romain de Patrimoine concerne une légitimité familiale qu'entretient l'héritage »,<sup>2</sup> et d'après le dictionnaire de la langue française de E. Littré « Bien d'héritage qui descend suivant les lois, des pères et des mères aux enfants »<sup>3</sup>.

Toutefois, ce terme évolue jusqu'à englober, dans le XIXe siècle, les monuments et monuments historiques. (F. Choay, l'Allégorie du Patrimoine)<sup>4</sup>.

Au Maghreb, cette pratique était importée par les colons. C'était une pratique occidentale étrangère. En Tunisie et en Algérie, cette pratique se manifestait concrètement, au début, par les tentatives d'inventaires des vestiges de l'antiquité, à savoir les vestiges romains. Puis survint la patrimonialisation des monuments islamiques. (En Algérie, dès la fin du XIXe siècle, plus tard au XXe siècle, en Tunisie).

Ces expériences incitaient l'initiative qui a été entreprise au Maroc, dès les premières heures de l'occupation française, vu que vestiges romains et monuments islamiques y étaient immédiatement élevés au rang de Patrimoine.

Théoriquement, au Maghreb comme en occident, cette notion du patrimoine naît du regard culturel que porte l'humanité sur un objet et par le phénomène de mise à distance, mais aussi par un traumatisme généré par la dégradation et atteintes portées aux monuments.

« Le Patrimoine se construit dans des circonstances dramatiques » (P. Nora, 1997)<sup>5</sup>.

En Algérie, ce traumatisme fut entraîné suite aux destructions massives que subirent les Médinas lors de la colonisation. En réponse à quoi, des mesures furent entreprises par une frange d'Intelligentsia<sup>6</sup> coloniale en créant le **Comité Du vieil Alger**<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cité dans l'ouvrage de Myriam Bacha « Architectures au Maghreb (XIXe – XXe siècles) Réinvention du Patrimoine ». Page 14.

<sup>2</sup> Cité dans le même ouvrage.

<sup>3</sup> Cité dans l'ouvrage de Françoise Choay « l'Allégorie du Patrimoine », , Edition du seuil, janvier 1992, Page 09.

<sup>4</sup> Cité dans l'ouvrage de Myriam Bacha « Architectures au Maghreb (XIXe – XXe siècles) Réinvention du Patrimoine ».

<sup>5</sup> Cité dans le même ouvrage.

<sup>6</sup> Intelligentsia : couche idéologique de la société russe de la seconde moitié du XIXe et du début du XXe siècle, caractérisée par la prise de conscience des problèmes de la Russie et ses aspirations

Comme l'indique **Edmond Doutté** « Un groupe d'algériens amoureux de leur ville s'est ému de l'enlaidissement progressif de la cité, auquel nous assistons depuis 20 ans, et sous le nom du Comité du Vieil Alger, s'est donné mission de veiller sur la conservation d'édifices intéressants et de quartiers pittoresques<sup>2</sup>.

Dés lors, les villes islamiques furent considérées comme porteuses d'une mémoire collective et riches en valeurs, qui en firent des objets universels. Ce patrimoine fut également la référence de la production architecturale des colons en Algérie, en Tunisie et au Maroc, et ce, dès 1910, comme pour se proclamer protecteurs des valeurs des peuples colonisés, non reconnues jusqu'alors.

Parmi les raisons qui entraînèrent ce changement d'attitude envers l'architecture maghrébine – bien que celle-ci soit considérée comme « inconsistante et inepte »<sup>3</sup>, appartenant à des « nations peu civilisées »<sup>4</sup> – le fait qu'elle est devenue un objet d'étude, qui se révéla être un répertoire regorgeant d'histoire, d'éléments décoratifs et artistiques dignes d'intérêt, et ce, dès la fin du XIXe siècle. Cet éveil à la culture locale sera à l'origine des « styles protecteurs » au début du XXe siècle à l'instar du style « néo-mauresque ». Valorisation qui trouve son sens dans les expositions universelles.

Cette adoption de nouveaux styles puisés dans le patrimoine local contribuent largement dans la reconnaissance de l'identité locale à travers « la réinvention de références plus ou moins vernaculaires »<sup>5</sup>

Pour conclure, reprenons les mots de P. Nora, cités par M. Bacha : « Le patrimoine est une construction cognitive engendré par un déchirement suite à une mise à distance de l'objet et de la mémoire (...) Ce qui caractérise la construction de l'objet patrimoine, c'est la conscience d'une distance qui engage la reconstruction intellectuelle de la mémoire disparue, selon un tri et une analyse critique »<sup>6</sup>.

---

révolutionnaires. (Larousse). Ce terme a été utilisé pour désigner la prise de conscience qui entraîna la création du comité.

<sup>1</sup> Le comité du vieil Alger fut créé dans le but d'empêcher les destructions de la Casbah, et pour inciter les autorités à penser la préservation des centres anciens.

<sup>2</sup> N. Oulebsir « Les Usages du Patrimoine », page 241.

<sup>3</sup> M. Bacha « Architectures au Maghreb », page 15.

<sup>4</sup> Marie-Laure Crosnier-Leconte (2009), cité dans le même ouvrage, même page.

<sup>5</sup> M. Bacha « Architectures au Maghreb », page 50.

<sup>6</sup> M. Bacha « Architectures au Maghreb », page 16.

### **I. 3. Pourquoi l'inventaire ?**

L'état algérien depuis son adoption de la loi 98-04 a entrepris une démarche de conservation qui désigne l'inventaire et le classement comme mesures et outils pour la protection du patrimoine qui témoigne de différents pans de notre histoire nationale. Outre son rôle de protection, l'inventaire contribue également à la sensibilisation de la population, les introduire à leur patrimoine, le cachet culturel et historique de leur ville et répertoriant les éléments particuliers de son architecture.

L'inventaire est une source documentaire d'une importance indéniable, et peut se révéler très utile dans l'élaboration de nouveaux projets architecturaux, qui, bien adaptés aux tendances actuelles et inscrits dans leur époque, doivent s'imprégner de la culture locale et l'histoire de leur ville pour ainsi dire, en constituer la continuité ...

Cette recherche s'inscrit dans cet axe d'intervention .Nous proposons de procéder à l'inventaire et d'élaborer une classification par datation et période des fenêtres de la ville de Miliana.

### **I. 4. Pourquoi la ville de Miliana ?**

Le but de cette étude est d'observer l'évolution de la fenêtre à travers les siècles à Miliana et en déduire la datation. Cette évolution n'est que le cumul des apports qu'a eu chaque civilisation sur la production stylistique étant donné qu'il est question de façades. Cependant, le choix du cas d'étude se fait en suivant les critères suivants :

- ✓ « Lorsque le patrimoine présente des caractéristiques originaux, ou que la zone géographique est peu documentée en histoire de l'art, ou qu'il y ait des problèmes nouveaux dont on attend des avancés méthodologiques ... »<sup>1</sup>
- ✓ « Si des transformations et des destructions sont prévisibles, qu'elles soient spontanées ou issues d'aménagements programmés »<sup>1</sup>.
- ✓ « Si le patrimoine est en bon état, ce qui lui accorde de l'intérêt »<sup>1</sup>.
- ✓ « Lorsque la population et ses élus accordent de l'importance au patrimoine »<sup>1</sup>.

La ville de Miliana répond à bon nombres de ces critères :

- ✓ Elle existe depuis l'époque romaine. Et donc elle a gardé les strates des civilisations qui s'y sont établies. Ce qui suscite de l'intérêt pour son patrimoine.
- ✓ l'état de vétusté avancé de sa zone la plus stratifiée, à savoir le noyau historique.
- ✓ La population de la ville est sensible au patrimoine, et assiste avec désolation aux destructions et à la négligence dont est Victime Miliana.

Cette recherche va s'inscrire dans un cadre chronologique bien défini : il s'agit d'étudier les typologies architecturales des fenêtres des deux périodes arabo-islamiques et la période coloniale du XIXe siècle.

<sup>1</sup> Xavier de Massary et Georges Coste «Principes, Méthode Et Conduite De L'inventaire Général Du Patrimoine Culturel » Sous la direction de Hélène Verdier, Ouvrage publié par le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, 2eme édition, 2007, page 23 [source électronique].

### **I. 5. Problématique:**

Après l'indépendance, la ville de Miliana a connu une extension importante en dehors de ses remparts, suivant l'axe Est-Ouest : le centre historique considéré désormais comme « saturé », ne pouvant satisfaire les besoins de la population grandissante –surtout en matière d'habitations-la raison est aussi symbolique et liée au confort- incita un grand nombre d'habitants à aller s'installer ailleurs à la périphérie de la ville et également dans d'autres villes environnantes (dont principalement la ville de Khemis Miliana). Depuis, le cadre bâti du centre-ville n'a eu de cesse de se dégrader. Certaines habitations se trouvent même dans un état avancé de vétusté et d'insalubrité, ce qui a engendré la dégradation des façades, causant ainsi le délabrement des fenêtres.



*Figure I.1 Façade comportant des fenêtres délabrées, rue Emir Abd El Kader, Miliana*

D'autre part, l'ignorance de l'aspect patrimoniale de ses éléments n'a fait qu'empirer la situation : les habitants -préfèrent construire de nouvelles bâtisses plutôt que de s'acharner à réhabiliter ou à préserver ce qui semble être déjà perdu.

De même que leur état de conservation, aucun des autres critères de composition ou de décoration liés à cet éléments n'est pris en considération dans les nouvelles constructions, ce qui a causé un grand déséquilibre dans la composition du bâtiment et à l'harmonie de l'ensemble architectural du quartier.

- ✓ Quelle sont les facteurs qui ont invoqué une telle dégradation ? la négligence des lois ? l'absence de politiques et de stratégies efficaces ?
- ✓ Devant cet état critique d'ignorance, de non-reconnaissance et de négligence de ce patrimoine menacé, quelles sont les mesures à entreprendre pour y remédier ?
- ✓ Comment l'inventaire peut-il contribuer à résoudre ce problème ?

### **I.5.1.Hypothèses :**

- ✓ Effectuer un inventaire, qui constituera une source informatique non négligeable. Afin de sensibiliser les habitants de la ville, et les informer à travers la publication de brochures, de recherches ... et aussi, en organisant des campagnes de sensibilisation dans les écoles, afin d'encren la notion de patrimoine et son importance dans la jeune génération.

### **I. 6.Méthodologie du travail :**

En vue de réaliser l'objectif tracé ci-haut, il est impératif de suivre une démarche méthodique et rigoureuse qui consistera à :

- ✓ Effectuer une recherche bibliographique approfondie, afin de pouvoir soulever et analyser les caractéristiques stylistiques et constructives des fenêtres selon la période durant laquelle elles furent produites.
- ✓ Constituer un dossier graphique à travers des relevés, ce qui consiste la phase du travail sur terrain.
- ✓ Procéder à un classement des fenêtres suivant des critères devant être définis dans les phases précédentes, pour pouvoir définir la nature de l'intervention à y mener.
- ✓ Procéder à une étude comparative avec la production de cet élément architectural dans d'autres villes suivant les mêmes périodes historiques.



---

# Chapitre II : Etat de l'Art

**II.LA FACADE ET LA FENETRE :**

**INTERFACE ENTRE EXTRIEUR ET INTERIEUR :**

**INTRODUCTION :**

La fenêtre qui fait l'objet de cette recherche est un élément important dans la composition et la conception architecturale. Elle est indispensable pour le bon fonctionnement du bâtiment. Elle est aussi un facteur qui détermine la qualité de l'espace. De ce fait, on ne peut la détacher de la façade et l'aborder de manière isolée. Donc si nous voulons cerner le rôle de cet élément dans le bâtiment et son importance, il faut étudier la façade.

Un bâtiment a pour fonction première de définir un espace de vie. Ainsi, on distingue un espace **intérieur** et un espace **extérieur**, un **dedans** et un **dehors**. Concrètement, cette distinction ou bien cette « séparation » nette est matérialisée par les murs qui constituent l'**enveloppe** du bâtiment.

Cette enveloppe sert à cerner et à limiter, ce qui nous permet de déduire l'existence d'un élément enveloppé et d'un élément enveloppant. Elle sert aussi à protéger et donc à faire du bâtiment un abri. Elle fait également office d'habillage, d'embellissement, constituant ainsi l'aspect esthétique. La façade est l'élément privilégié de cette enveloppe architecturale.

## II.1. LA FAÇADE

### II.1.1. Définitions :

Selon Larousse, la façade est : « *Chacune des faces extérieures d'un bâtiment (façade principale, façade postérieure, façade latérale)* ».ou encore : « *face d'un bâtiment sur laquelle s'ouvre l'entrée principale (façade sur rue, sur cour, par opposition à façade sur jardin)* ».

Selon **Stéphane Vial** : « *la façade est l'élément le plus traité et le plus soigné de l'enveloppe du bâtiment par les architectes. Elle désigne la plupart du temps, dans le langage ordinaire*

*De l'architecture, un mur un peu particulier, que l'on distingue de tous les autres : celui où se trouve l'entrée principale et qui est généralement le plus décoré »<sup>1</sup>*



Figure II.2 Façade du lycée Mohamed Abdou, Miliana

On en conclue qu'il est question de la façade principale : les façades latérales ou encore la façade postérieure ne sont pas autant soignées, et elles sont plutôt destinées à refléter des fonctions secondaires. Ainsi, une façade postérieure-à titre d'exemple- serait plutôt destinée à avoir l'entrée de service, le garage ... et par conséquent, elle est moins privilégiée que la façade principale qui, elle, constitue « le devant du bâtiment », bien qu'elles aient toutes les deux, cette fonction de séparation entre le dedans et le dehors du bâtiment.

Autre définition : « *la façade sépare à la fois l'intérieur et l'extérieur, et l'espace privé et l'espace publique »<sup>2</sup>. Donc, elle définit une hiérarchie entre les espaces.*

Elle serait également définie comme « *un espace transitoire* » et non comme « *un plan séparateur* », puisqu'elle peut contenir des décrochements, des encorbellements, des retraits, des terrasses ...

### II.1.2. Métaphore :

Après avoir établi une analogie entre « corps architectural » et « corps humain », Stéphane Vial nous propose comme résultat, une métaphore assez simple et explicite: la façade serait considérée comme « le visage » du bâtiment : l'entrée principale serait la voie de communication

<sup>1</sup> Stéphane Vial « Les Annales De La Recherche Urbaine » Habiter Les Interfaces : Usages De La Façades Et Pratiques De La Fenêtre ;; p. 162.

<sup>2</sup> Claire Et Michel Duplay « Méthodes Illustrées De Création Architecturale » ;; Le Moniteur ; p. 167.

située au centre, les fenêtres constitueraient les yeux, des orifices organisés symétriquement autour de la bouche (l'entrée), les ornements et moulures feraient office d'expressions singulières ... appuyant son hypothèse par les dessins d'enfants, du fait qu'ils représentent « spontanément » la maison en dessinant sa façade principale comme un visage, en terme de composition.

De là, on peut dire que la façade représente « l'identité » du bâtiment.

### **II.1.3.Son rôle :**

La façade est l'identité du bâtiment : elle représente et exprime la fonction du bâtiment et ses occupants, et raconte son histoire.

La façade est le miroir qui reflète la communauté urbaine, tout en se donnant en spectacle : elle est donc le visage de la ville.

« La façade d'une maison n'appartient pas à son propriétaire, mais à celui qui la regarde ». (Proverbe chinois).

## **II.2) LA FENETRE :**

### **II.2.1)Définitions :**

1. Du Latin (*fenestra*) : « Baie<sup>1</sup> comportant une fermeture vitrée, pratiquée dans un mur d'un bâtiment pour permettre l'entrée de la lumière, la vision vers l'extérieur, et habituellement l'aération ». (source : Larousse).



Figure II.2 Fenêtre d'une maison de la période Georgienne

2. « Espace vide, généralement carré ou rectangulaire, laissé dans une surface, un écrit, etc.... » (Source : Larousse).
3. « Baie non-libre, équipée d'une fermeture vitrée. Les fenêtres hautes correspondent aux fenêtres qui éclaire la partie haute des nefs d'églises »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Définition : « Toute ouverture pratiquée dans une construction (maçonnerie ou charpente), quelles que soient ses dimensions et ses fonctions (porte, fenêtre, arcade, jour, oculus, soupirail, lucarne, claire-voie, vitrine ...). Une baie libre est une baie sans fermeture ». Source : « Dictionnaire d'Architecture » Editions Jean-Paul Gisserot, de Mathilde Lavenu et Victorine Mataouchek, Page 17.

<sup>2</sup> Mathilde Lavenu et Victorine Mataouchek « Dictionnaire d'Architecture » Editions Jean-Paul Gisserot, Page 61.

### II.2.2) Histoire :

La fenêtre est un élément essentiel dans l'architecture qui marque « la profusion des styles »<sup>1</sup> ; toutefois elle n'a pas toujours été vitrée : les premières fenêtres n'étaient d'ailleurs que des « baies » ; des ouvertures pratiquées dans les murs, et assurant leur rôle principal d'éclairage et de ventilation.



Figure II.3 Fenêtres de la maison traditionnelle chaoui en Algérie    Figure II.4 Fenêtre de la maison traditionnelle kabyle en Algérie

Les romains furent les premiers à utiliser les vitres, mais la méthode utilisée ne permettait d'obtenir qu'un verre peu transparent. Leur usage devint plus courant au XIII<sup>e</sup> siècle, pour les églises, à des fins fonctionnelles et décoratives : les fenêtres avaient toujours l'air resplendissant grâce aux fragments de verre, qui reflétaient la lumière sans la laisser s'introduire, et ce, quelle que fut l'heure de la journée, constituant là une des merveilles de l'art gothique.

Le verre plat a été produit pour la première fois à St. Gobain en France, en 1668. Cependant l'utilisation du verre pour les fenêtres des maisons était une pratique luxueuse : seuls les riches pouvaient se permettre de parer leurs fenêtres de verre. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et grâce aux progrès de la révolution industrielle, le verre connut un emploi « extravagant » à l'époque victorienne, qui se manifesta dans le palais de verre de l'exposition universelle de 1851. Vingt ans plus tard, **William Pilkington** inventa une machine qui a permis de produire le verre en grandes quantités, ce qui a permis d'en répandre l'usage.

<sup>1</sup> Emily Cole « Grammaire de l'Architecture », Edition Française DESSAIN & TOLRA/ VUEF 2003, Dépôt légal mai 2003, imprimé en Italie, Page 322.

La structure de la fenêtre vitrée a évolué en fonction des techniques de fabrication du verre. En effet on utilisait les résilles de plomb<sup>1</sup> et les panneaux de verre, pour les fenêtres anciennes. Aux XVIIe et XVIIIe siècles sont apparus les cadres de bois et enfin les châssis à partir de 1840 grâce à l'invention du verre à vitre plat (plus mince, meilleur marché et en plus grandes dimensions). Au XXe siècle, la conception et le langage de la fenêtre prirent un tout autre essor grâce au « mur rideau » qui constitua une substitution au mur par la fenêtre. Ceci a permis l'émergence de nouveaux concepts de l'expression architecturale de la fenêtre, mais également un changement dans la relation entre intérieur et extérieur. Nous allons détailler l'évolution de cette notion par la suite.

### II.2.3) Types De Fenêtres :

#### a. Fenêtre en Doucine : (voir Fig. II. 5)

Avec l'arc en doucine<sup>2</sup> provenant de l'architecture islamique, repris par l'architecture gothique, et réutilisé au XVIIIe siècle comme élément décoratif.



Figure II.5 Fenêtre en Doucine (Venise)

<sup>1</sup> « La taille du verre des fenêtres en vitrail dépend de la résistance des lamelles de plomb, qui maintiennent le vitrage en place. La résille de plomb des fenêtres les plus anciennes étaient faites de lamelles en diagonale et formaient une sorte de treillis. A partir du XVIIe siècle, on utilise souvent des panneaux rectangulaires » Extrait du même ouvrage, page 323.

<sup>2</sup> Doucine : moulure composée dont le profil dessine un S aux extrémités, tendant vers l'horizontale (lorsque cette moulure est horizontale). (Larousse).

**b. Fenêtre Circulaire :** (voir Fig. II. 6)

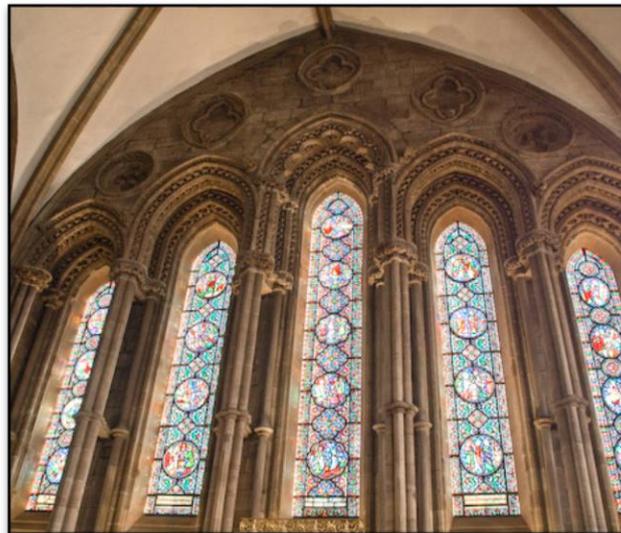
Appelée aussi la fenêtre en rosace, élaborée afin d'invoquer des motifs végétaux.



*Figure II. 6 Fenêtre en rosace (Cathédrale St.Vitus, Prague)*

**c. Fenêtre en Lancette :** (voir Fig. II. 7)

Utilisée dans l'architecture gothique et l'architecture byzantine, il s'agit d'une fenêtre étroite et élevée, surmontée d'un arc brisé ou cintré. On la retrouve parfois en faisceaux de trois fenêtres.



*Figure II. 7 Fenêtre en lancette (cathédrale Hereford, RU)*

**d. Fenêtre Gothique :** (voir Fig. II. 8)

Cette fenêtre était la forme dominante du XIIe siècle au XVIe siècle, « caractérisée par son sommet en arc brisé, ses meneaux décoratifs et ses vitraux en couleur, réutilisée au XVIIIe siècle à l'époque victorienne »<sup>1</sup>.



*Figure II. 8 Fenêtre Gothique (Darlington Hall, South Devon)*

**e. Fenêtre à Battants :** (voir Fig. II. 9)

C'est la fenêtre qui précéda la fenêtre à guillotine, caractérisée par « des gonds latéraux pouvant s'ouvrir vers l'intérieur ou vers l'extérieur »<sup>2</sup>. C'est un modèle ancien de fenêtre vitrée de petits panneaux liés par des résilles en plomb.



*Figure II. 9 Fenêtre à battants*

<sup>1</sup> Extrait de « Grammaire de l'Architecture », page, 323. [Source électronique]

<sup>2</sup> Extrait de « Grammaire de l'Architecture », page, 323. [Source électronique].

f. **Porte-fenêtre** : (voir Fig. II. 10)

C'est une fenêtre qui peut s'ouvrir vers l'extérieur comme vers l'intérieur et dont les châssis ont les mêmes dimensions que les portes.



*Figure II. 10 Porte-fenêtre*

g. **Fenêtre en saillie** : (voir Fig. II. 11)

C'est une fenêtre en avancée sur le plan du mur en opposition à la fenêtre à ras du mur. Elle est illuminée et très décorée. On en distingue deux variantes : la fenêtre à console, qui se trouve aux niveaux inférieurs et la fenêtre en oriel exclusive aux niveaux supérieurs.



*Figure II. 11 Fenêtre en saillie*

**h. Fenêtre à Guillotine :** (voir Fig. II. 12)

Appartenant au style géorgien, vitrée, à châssis en bois, dont les panneaux montent ou descendent par un dispositif à poulies, utilisée aux XVIIIe et XIXe siècles.



**Figure II. 12 Fenêtre à guillotine**

**i. Fenêtre à la Vénitienne :** (voir Fig. II. 13)

Nommée également serlienne ou fenêtre à la palladienne, cette fenêtre est composée de trois parties : une partie centrale, plus large que les deux autres, qui se termine par un arc en plein cintre et deux parties latérales identiques en plate-bande.



**Figure II. 13 Fenêtre à la vénitienne**

*j.* **Fenêtre Thermale Antique ou Dioclétienne :** (voir Fig. II. 14)

S'inspirant des fenêtres des thermes de Dioclétien à Rome, et se rattachant au style palladien, cette fenêtre est semi-circulaire et composée de trois parties.



*Figure II. 14 Fenêtre dioclétienne*

#### **II.4) FENETRE : SYMBOLIQUES ET METAPHORES**

D'après **Georges Teyssot**<sup>1</sup>, la fenêtre pourrait opérer comme un médium entre le sujet et le monde extérieur, en outil qui nous servirait à percevoir ce qui nous entoure. En se référant au psychanalyste **Gérard Wacjman**<sup>2</sup>, une fenêtre, une fois dépourvue de tout ce qui la munit et la pare, se réduirait alors à une ouverture donnant un regard sur l'extérieur, devenant ainsi un œil, un organe de vision, une des accessoires nécessaires à la compréhension du monde.

Ensuite, en se référant à son étymologie en anglais « *Window* », on peut comprendre la fonction de la fenêtre, vu qu'elle provient de « vent » (*Wind*) et d'« œil ». Par conséquent, son rôle constituerait en premier lieu, à aérer, éclairer, isoler (dispositif utile et hygiénique), et à offrir une vision sur le monde, en second lieu (appareil optique).

Dans son ouvrage intitulé « *Les Annales De La Recherche Urbaine* », au chapitre « *Habiter Les Interfaces* », **Stéphane Vial** définit la fenêtre par ses fonctions premières en ajoutant que c'est une « ouverture vers le monde extérieur », c'est ainsi qu'elle fut également qualifiée par **Noëlle Marie-Laure** dans sa recherche « *La Fenêtre : Quelques Angles D'approche* »<sup>3</sup>. Elle ajouta également que la fenêtre est source de communication, et qu'elle constitue une interface entre le monde extérieur et le monde intérieur et permet l'interaction entre le dedans et le dehors en tant que lieu de rencontre et de transgression.

Pour mieux comprendre cette interaction, référons-nous à **Stéphane Vial**, qui a attribué à la fenêtre deux mouvements : le premier allant de l'extérieur vers l'intérieur, et le deuxième en sens inverse ;

- ✓ Dans le premier mouvement, on parle d'aération et d'éclairage, autrement dit du rôle même de la fenêtre, et de l'influence qu'elle exerce sur la qualité de l'espace et donc de la notion du confort.
- ✓ Dans le deuxième mouvement on a abordé la dimension artistique, philosophique et même psychique de l'espace intérieur, notamment de la manière dont est perçu et vécu cet élément depuis l'intérieur, mais aussi de cette notion de « Tableau ».

---

<sup>1</sup> Georges Teyssot, « Fenêtres et écrans : entre intimité et extimité », *Revue Appareil* [En ligne], Articles, Mis à jour le mars 2010

URL: <http://revues.mshparisnord.org/appareil/index.php?id=1005>

Cet article est mis à disposition sous contrat Creative Commons

<sup>2</sup>« Phare Sur La Fenêtre » (2004).

<sup>3</sup>Site académique de Lettres

Responsable éditorial : M. Daniel Fillâtre, recteur de l'académie - Responsable de la rédaction :

L'inspection de Lettres

Webmestre : **Olivier Godet**

### II.4.1) Concept de « peinture -comme -fenêtre »

Cette notion a été introduite par les peintres de la renaissance (Léonard De Vinci, Albrecht Durer...) tel que l'énonce **Leon Battista Alberti** dans son traité « *Della Pittura* » (*Peinture*) de 1435 : « *D'abord j'inscris sur la face à peindre, un quadrilatère à angles droits, aussi grand qu'il me plait, qui est pour moi en vérité comme une fenêtre ouverte à partir de laquelle l'histoire représentée pourra être considérée* » (Alberti, 2004)<sup>1</sup>. « *la tâche du peintre, poursuit-il, consiste à utiliser des lignes et des couleurs pour inscrire et peindre sur une surface toutes sortes de corps donnés, de manière telle qu'à une distance précise, une fois établie avec précision la position du rayon de centre, tout ce que tu vois peint paraisse en relief et entièrement semblable aux corps donnés* »<sup>2</sup>.

Par conséquent, le souci des peintres était de faire une représentation réaliste de l'objet à peindre. C'est ainsi que fut inventée « la perspective » « en observant la nature et en étudiant le corps humain, donnant naissance à la représentation tridimensionnelle »<sup>3</sup>. La peinture était inscrite dans un cadre façonné comme une fenêtre, dont le modèle se retrouve en châssis en bois.

Puis, à force de reproduire les objets en perspective, on s'est mis à chercher des points de fuite dans la nature, donnant naissance à la notion du « paysage ». Ce changement de perception influença les architectes qui se mirent à concevoir les fenêtres comme des « cadrages visuels sur l'espace extérieur » (S.Vial, 2010) en faisant de la fenêtre un moyen pour atteindre le paysage. Ainsi, de la fenêtre naquit le tableau, qui fut à l'origine du paysage, qui nous amena à nouveau vers la fenêtre en y introduisant un nouveau concept et une nouvelle dimension. Ce processus fut qualifié par **Stéphane Vial** de « boucle ».

Cependant, **Georges Teyssot** a approfondi ce concept, allant jusqu'à l'explication de l'évolution de la métaphore de la fenêtre.

### II.4.2) Evolution de la métaphore de la fenêtre :

Selon **Georges Teyssot**, la fenêtre Albertienne introduit également la notion du « voir sans être vu », soit de porter un regard asymétrique sur le monde, de là résulte une multitude de dualités : visible/caché, intérieur/extérieur, sombre/lumineux. Par conséquent la fenêtre marque une rupture, une distance entre l'observateur et l'« image » vue ou entrevue à travers le cadre de la fenêtre.

---

<sup>1</sup> Cité dans l'ouvrage de STEPHANE VIAL « Les Annales De L'analyse Urbaine », Habiter Les Interfaces : Usages De La Façade Et Pratiques De La Fenêtre En Architecture, page 164 [source électronique]

<sup>2</sup> Cité dans le même ouvrage, même page.

<sup>3</sup> Traduit de l'anglais à partir de l'ouvrage de H. J. KRYSMANSKI « WINDOWS : Exploring The History Of A Metaphor » [source électronique]

De cette idée de ce qui est caché, s'ouvre la possibilité de l' « intime » : l'espace « caché » dans lequel se tient l'observateur, qui porte son regard vers l'image extérieure. Si uniquement l'espace extérieur est montré, contrairement à l'espace intérieur, c'est que celui-ci est sensé rester dans l'ombre, et que l'observateur est sensé se montrer « discret ». Un regard porté sur le monde extérieur constituerait une vision, « une libération d'un regard tyrannique et divin » (G. Teyssot, 2010), tandis qu'un regard qui pénètre les intérieurs est considéré comme une violation d'une intimité restée jusqu'alors voilée.

Dans l'illustration ci-contre (Figure II.15), portant la gravure « *Adspectus Incauti Dispendium* » (Regarder nuit à la personne négligente), on voit bien qu'une maison est constituée comme un corps, et vice versa. Les orifices sont représentés en noir comme pour démontrer que l'espace intérieur est opaque, impénétrable, tout comme l'âme humaine, que chaque « intrusion » permettrait à la corruption d'y séjourner.

« Si on parle du voyeurisme [...], c'est parce que le corps lui-même est conçu comme une maison. Regarder à l'intérieur au travers des montants de la fenêtre pour entrer dans un corps interdit, de ce fait exécuter une acte fortement prohibé que chaque autorité essayait d'empêcher par tous les moyens »<sup>1</sup>.

« Cette notion changea avec le peintre néerlandais **Jan Vermeer**, qui, dans ses peintures, concentrait la

Lumière sur l'individu, en représentant un intérieur éclairé par la lumière du jour qui se faufile d'une fenêtre, faisant ainsi lumière sur les intérieurs domestique par cette « intrusion » d'un élément de l'espace extérieur »<sup>2</sup>.

La limite entre le public et le privé aussi changea, et ce, à partir du XIXe siècle : l'intérieur ne fait plus référence à l'âme humaine, mais au bonheur, puisqu'il devient dissociable de la notion du confort. Plus tard, cet intérieur deviendra « pénétrable » grâce à l'envahissement des maisons par l'énergie, les moyens de communication et d'information : le public s'installe dans le privé, et donc, il y a un véritable échange entre le dedans et le dehors, et les limites sont désormais pensés de manière à ce qu'elles puissent être franchies.



Figure II ; 13 "Adspectus Incauti Dispendium," légende originale en latin, gravure de Cornelius Galle, dans : Jean David, *Veridicus Christianus*, Anvers, ex officina Plantiniana, 1601 [source : *Die Wunderkammer des Sehens. Aus der Sammlung Werner Nekes, Landesmuseum Joanneum, Graz, 2003, p. 47*].

<sup>1</sup> Wajcman, *Fenêtre...*, op. Cit, p. 372, 374-376, 439-440, 447, 450. Cité dans l'article de G. Teyssot.

<sup>2</sup> Traduit de l'anglais à partir de l'ouvrage de H. J. KRYSMANSKI « WINDOWS : Exploring The History Of A Metaphor » [source électronique]

Par conséquent, le rôle de l'architecture serait de séparer tout aussi bien de relier. Au début du XXe siècle, apparaît une nouvelle métaphore : l'espace architectural serait une membrane, rendant ainsi parfaitement équilibrée solidité et perméabilité (équilibre des fluides). Cette théorie a été émise pour la première fois autour des années 1900, déviant le discours vers la « dissolution des limites ».

Aujourd'hui, en associant l'intelligence humaine aux ordinateurs, apparaît une toute nouvelle métaphore, celle d' « écran », qui constituerait désormais, une « fenêtre » vers le monde extérieur<sup>1</sup>.

#### **II. 4. 3) Métaphore de la Fenêtre dans la Culture Islamique :**

« L'utilisation de la géométrie dans l'architecture islamique et l'ornement - en particulier dans les treillis et d'autres modèles «infini» - a été interprétée comme visuelle des démonstrations de l'unicité de Dieu et de sa présence partout »<sup>2</sup>.

Ces modèles représentent «l'unité dans la multiplicité» et «multiplicité dans l'unité».

« La continuité de l'entrelacement invite l'œil à suivre, et la vision est ensuite transformée en une expérience rythmique accompagnée par la satisfaction intellectuelle donnée par la régularité intellectuelle de l'ensemble ». (Jacob Burckhardt)<sup>3</sup>

« Ces modèles constituèrent une source d'inspiration pour le sérialisme, mais aussi un principe de conception de l'interface moderne »<sup>4</sup>.

#### **II.4.4) Fenêtre Et Dualités :**

D'après **Noëlle Marie-Laure**, la fenêtre constitue une « limite franchissable » entre deux mondes opposés : intérieur et extérieur, espace masculin et espace féminin, espace privé et espace public, enfermement et liberté.

1. Espace masculin/ espace féminin : Traditionnellement, les intérieurs étaient considérés comme des espaces féminins, étant donné que les femmes restaient cloîtrées dans leurs maisons et sortaient très peu. De ce fait, elles pratiquaient leurs activités à l'intérieur, tandis que l'extérieur favorisait les activités d'attrait masculin, ce qui en faisait l'univers des hommes.
2. Espace privé/ espace public : quand une fenêtre est fermée, elle marque une limite entre les deux espaces, et sépare entre le silence et le bruit, immobilité et agitation, le chaud et le froid. Mais dès qu'elle est ouverte, l'intimité s'échappe vers l'extérieur, et

<sup>1</sup> Traduit de l'anglais à partir de l'ouvrage de H. J. KRYSMANSKI « WINDOWS : Exploring The History Of A Metaphor » [source électronique]

<sup>2</sup> Traduit de l'anglais à partir de l'article de H. J. KRYSMANSKI « WINDOWS : Exploring The History Of A Metaphor » [source électronique]

<sup>3</sup> Cité dans le même article.

<sup>4</sup> Traduit à partir du même article.

réciroquement. Le public s'imisce dans l'intime, rendant ainsi les espaces réversibles.

3. Enfermement/ liberté : la fenêtre close ajoute un effet dramatique à l'espace sombre et exigü dont on est prisonnier. Dans ce cas-là, ouvrir la fenêtre nous permettra de nous évader, de franchir cette frontière pour nous retrouver dans le monde extérieur, vaste et lumineux.

#### **II.4.5) Dimension Abstraite De La Fenêtre :**

La fenêtre s'ouvre sur un fragment du réel et offre un spectacle, une scène à peindre, dont elle constitue le cadre.

Dans les écrits, la fenêtre offre le moyen de marquer un arrêt dans le récit avant de commencer une séquence descriptive : le temps s'arrête momentanément, et le personnage debout devant la fenêtre se retrouve aussitôt absorbé par le paysage qui se présente à lui, il se met à le contempler, à le décrire, à y laisser errer son imaginaire, à réfléchir ...

Ensuite, l'auteur qualifierait la fenêtre de « séductrice », vu qu'elle suscite l'admiration de l'objet qu'elle expose, attire les regards sur lui et le met en valeur.

Vu que la fenêtre joue sur ce qui est caché et ce qui est montré, elle incite à deviner ce qui est dissimulé en appelant à l'imagination de l'individu. Aussi, la fenêtre ouverte « consiste un tremplin vers l'imaginaire »<sup>1</sup> en franchissant le cadre du réel pour en confectionner un autre fictif et idéaliste.

Enfin, les fenêtres dans la façade constituent la parure, l'élément embellissant mais aussi les yeux, captant toutes les scènes de la vie quotidienne qui se déroule dans la rue sur laquelle elles donnent.

#### **II.4.6) La Fenêtre En Tant qu'Espace :**

Avant de conclure, **Stéphane Vial** irait jusqu'à considérer la fenêtre comme un espace à part entière, à travers la manière dont on la vit au quotidien. Elle n'est pas seulement un élément mural n'ayant qu'une signification visuelle, et c'est ce qui la rend différente des autres éléments de façade. Elle influe nos états d'âme, nos émotions et nos pratiques. Regarder par la fenêtre est un voyage en soi, une rêverie.

---

<sup>1</sup> Site académique de Lettres

Responsable éditorial : M. Daniel Fillâtre, recteur de l'académie - Responsable de la rédaction :

L'inspection de Lettres

Webmestre : **Olivier Godet**

### **II.5) LA FENÊTRE DANS LA CULTURE ISLAMIQUE :**

Afin de cerner au mieux les caractéristiques de la fenêtre dans la culture islamique nord africaine, focalisons-nous sur la structure intérieure de la maison et son organisation spatiale.

Les maisons des villes islamiques sont enclavées, percées d'un seul côté par une porte, donnant sur un espace semi-privé clos. (I. Didi, 2013). (Voir Figure II ; 14, page suivante).

De l'intérieur, la maison s'organise selon un « système introverti »<sup>1</sup> : les espaces s'ouvrent sur un patio « west eddar »<sup>2</sup> et non sur l'extérieur. Cela est sans doute dû à la notion d'intimité, présente dans les sociétés orientales musulmanes. Le patio est l'élément autour duquel s'organisent tous les espaces de la maison. Il est entouré de galeries « steha »<sup>2</sup> qui permettent d'accéder aux pièces, définissant ainsi une hiérarchie des espaces.

De ce fait, le mur qui sépare entre les pièces du patio devient une façade, percée d'ouvertures (porte et fenêtres), et portant parfois des motifs décoratifs.

Ainsi la fenêtre s'ouvre sur un espace collectif privé, et non sur un espace public. Du coup, elle n'exprime pas les mêmes dualités que dans la culture occidentale : à l'opposé de cette dernière, la fenêtre dans la maison arabo-musulmane s'ouvre toujours sur un espace intérieur calme. Et même lorsqu'il s'agit d'observer les scènes du quotidien à travers la fenêtre, on ne voit que les scènes de ménage au sein du cadre familial restreint ...

« Toutefois, une autre fonction lui est accordé outre l'éclairage et l'aération : grâce à l'épaisseur des murs des maisons (dû au matériau de construction) et à la hauteur faible des fenêtres, celle-ci deviennent une sorte de sièges, faisant office d'un meuble supplémentaire. Elles sont également dotées de barreaux de fer à l'extérieur, pour empêcher les personnes assises au bord de la fenêtre, notamment les enfants, de tomber »<sup>3</sup>.

« A l'époque turque, dans certains cas, elles sont entourées de faïence qui, non seulement servait de décor, mais avait également un rôle hygiénique : il rendait le nettoyage des fenêtres plus facile et pratique. Du fait de leur ouverture sur le patio, on pouvait s'asseoir par terre près des fenêtres, sur des tapis ou des fauteuils »<sup>4</sup>. (Voir Figure II ; 15, page suivante).

<sup>1</sup> Denis GRANDET « Architecture et Urbanisme Islamique ». Office des publications universitaires, Alger. Cité dans le mémoire de Mr DIDI Ilies, pour obtention du diplôme de Magister en Architecture. Option : La ville, Patrimoine et Urbanisme ; portant le thème de « Habitat traditionnel dans la médina de Tlemcen (Cas de Derb Sensla) soutenu le 15/ 01/ 2013 ; page 35.

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> Traduit de l'arabe de: « الفن المعماري الجزائري » سلسلة الفن و الثقافة page 50

<sup>4</sup> Traduit de l'arabe du même ouvrage, page 52.

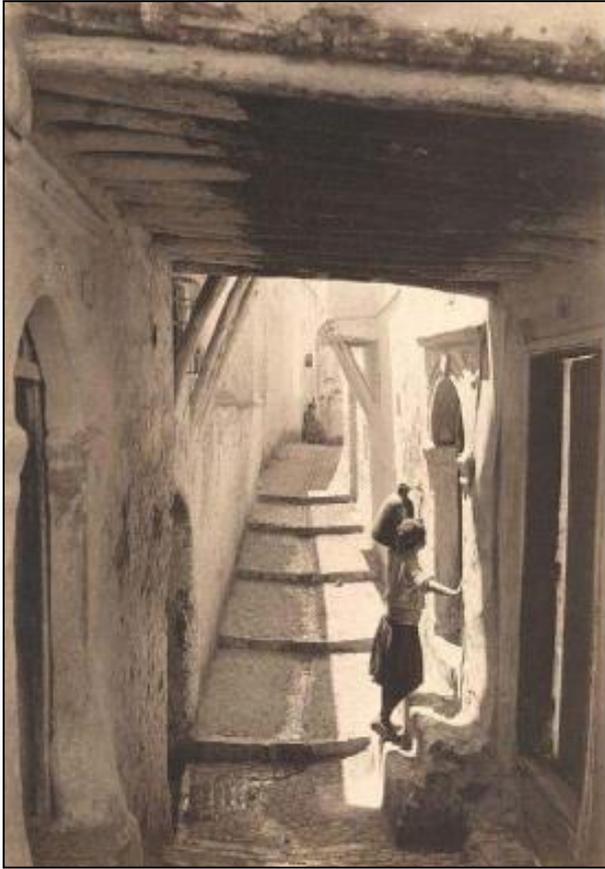


Figure II. 16 Une ruelle de Casbah d'Alger, Algérie.

Source : mémoire de I. Didi, page 37 (archives français)



Figure II. 17 Fenêtre de l'époque turque, entourée de faïence.

Source : « الفن المعماري الجزائري » page 53.

### **III. L'INVENTAIRE EN PATRIMOINE :**

#### **INTRODUCTION**

Dans cette partie, nous allons aborder l'inventaire, qui constitue le cœur même de cette étude. Il est donc impératif de comprendre les champs qu'il implique ainsi que la démarche et les méthodes utilisées afin de pouvoir élaborer un travail correct.

Les informations traitées dans cette partie de la recherche sont basées sur l'ouvrage intitulé «Principes, Méthode Et Conduite De L'inventaire Général Du Patrimoine Culturel » par **Xavier de Massary** et **Georges Coste**, Sous la direction de **Hélène Verdier**, avec la collaboration de **Bruno Malinverno**, **Jean Davoigneau**, **Anne-Claire Viron-Rochet**, 2007. Cet ouvrage s'appuie sur le manuscrit du « Livret Architecture », préparé par **Jean-Marie Pérouse de Montclos**, en 1978, et sur « l'Inventaire Topographique », guide, par **Claudine Cartier**, **Catherine Chaplain**, **Monique Chatenet**, **Ghislaine Lecomte-Huberson**, **Yves-Jean-Riou**, **Hélène Verdier**, en 1991.

### **III. 1) DEFINITIONS :**

1. INVENTAIRE :(du latin juridique *inventarium*, du latin classique *invenire*, trouver) « État, description et estimation des biens appartenant à quelqu'un, à une collectivité, ou situés dans un lieu déterminé ». (Larousse).
2. « L'inventaire topographique est un programme national de recherche, mis en œuvre par des opérations topographiquement circonscrites selon des échelles variables »<sup>1</sup>

Le caractère scientifique de la démarche réside dans :<sup>2</sup>

- ✓ la définition d'objets d'étude propres qui délimitent son champ d'application,
- ✓ des protocoles de recherche permettant d'organiser l'investigation, de lui donner cohérence et homogénéité,
- ✓ des ressources terminologiques, iconologiques, taxinomiques permettant de nommer, représenter et classer les objets d'étude,
- ✓ des protocoles de restitution permettant de transcrire des résultats cumulables, comparables et communicables, utilisables par tous

### **III .2) Création De L'inventaire topographique :**

Il fut créé en France en 1964, suscité par la nécessité de renouveler la connaissance du patrimoine, et de constituer une documentation accessible et exploitable scientifiquement.

Cette prise en charge peut être qualifiée de « tardive », d'autant plus que les français ont pris connaissance de l'importance de leur patrimoine culturel après la révolution française, à la fin du XVIIIe siècle, (F. Choaye, 1992) ; et également par rapport à son attitude vis-à-vis du patrimoine culturel dans les colonies françaises. A titre d'exemple, on peut se référer à ce qui a été réalisé en Algérie dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine bâti et non-bâti : « le classement colonial a inclus 293 monuments et sites dont 64 sites naturels. Ces classements ont été reconduits par la législation algérienne le lendemain de l'indépendance »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Xavier de Massary et Georges Coste «Principes, Méthode Et Conduite De L'inventaire Général Du Patrimoine Culturel » Sous la direction de Hélène Verdier, Ouvrage publié par le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, 2eme édition, 2007, page 28 [source électronique]

<sup>2</sup> Extrait du même ouvrage, même page.

<sup>3</sup> SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES, Direction de la Restauration et de la Conservation du Patrimoine Culturel, Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel, Aout 2007, page 22. [Source électronique]

En France, les bouleversements causés par la deuxième guerre mondiale ont suscité la prise en charge du patrimoine culturel par l'état, qui s'était donné comme mission rigoureuse, consistant à effectuer des inventaires sur le territoire national, et ce, en se basant sur l'histoire de l'art : à cet effet, une école d'historiens fut créée.

L'histoire de l'art devait à son tour s'appuyer sur les sciences humaines, et l'ensemble des études concernant les différents phénomènes et métamorphoses qui se sont opérés sur le tissu urbain et architectural.

En Algérie, l'inventaire, tout comme le classement a été désigné comme une mesure de protection bien tardivement, dans les articles 10 et 11 de la loi 98-04, mais ce qui a été réalisé dans la matière reste insuffisant. Cela est dû aux facteurs suivants :

- ✓ l'Algérie, bien qu'à l'instar des pays issus d'anciennes colonies françaises, contient un patrimoine métropolitain, a eu des difficultés pour inventorier ces biens, en raison d'inaccessibilité aux archives, vu qu'ils sont conservés en France.
- ✓ « Les anciens inventaires et catalogues des Musées datent du début du siècle. Les inventaires récents ne sont pas réalisés dans le cadre d'une méthode uniformisée répondant aux besoins de conservation et d'exploitation. Il s'agit, aujourd'hui, de réaliser des corpus thématiques (épigraphie, numismatique, verrerie...) et d'aboutir à un véritable inventaire informatisé »<sup>1</sup>.
- ✓ « Absence d'inventaire général des biens culturels mobiliers et immobiliers et impossibilité d'évaluer, d'apprécier et de quantifier le capital bien culturel notamment en termes de dommage, de perte et de dégradation »<sup>2</sup>.
- ✓ « L'inventaire des biens culturels n'a jamais été envisagé comme une entreprise d'urgence et de nécessité nationale qui aurait conduit à l'élaboration d'un programme national d'inventaire formulé en termes d'objectifs, de moyens et d'échéance. »<sup>2</sup>

### **III. 3) Rôle De L'inventaire :**

L'inventaire participe à la prise de conscience de notre environnement culturel, pour pouvoir par la suite, élaborer des stratégies de sauvegarde et de mise en valeur. Les connaissances acquises peuvent contribuer à un aménagement intelligent et harmonieux du territoire.

L'inventaire est aussi un outil de sensibilisation. Grâce à son accessibilité au grand public, les gens peuvent désormais situer leur ville, village, ou même l'immeuble qu'ils habitent, dans l'histoire et connaître sa valeur et son intérêt.

---

<sup>1</sup> Extrait du même document, page 21.

Cette prise de conscience est également survenue lors de l'étude, vu que la population concernée entre en contact direct avec les opérateurs ou les individus chargés d'effectuer l'enquête. Ses informations détenues seront restituées par la suite.

### **III.4) Le champ de l'inventaire :**

#### **III.4. 1) Les contours de champ du patrimoine :**

En France, la valeur patrimoniale s'est élargie, en allant au-delà des valeurs reconnues par l'histoire de l'art, et ce, en englobant tout le territoire national. Au XXe siècle, on englobe également le patrimoine industriel et les œuvres du XXe siècle ...

En priorité, on prend en compte le patrimoine liée aux strates chronologiques du lieu d'étude. Bien entendu, un recul est nécessaire pour accorder de l'importance à une œuvre : ici, le recul jugé nécessaire est de 30 ans.

En Algérie, la patrimonialisation de l'héritage coloniale n'a toujours pas eu lieu, bien que ses œuvres fassent partie intégrante de notre paysage urbain, et que le recul est estimé à plus d'un siècle. La loi 98-04 dans son 17eme article<sup>1</sup>, ne l'a pas exclu du patrimoine national. Prenons par exemple le patrimoine industriel. Dans la Charte de NIZHNY TAGIL, qui date de 2003, il n'est stipulé que le patrimoine industrielle est désormais reconnu et pris en charge. Pourtant en Algérie, aucune mesure n'a été entreprise dans ce sens.

#### **III.4. 2) Le statut juridique :**

Il n'y a pas de logique scientifique à distinguer entre propriété privée et bien étatique lorsqu'il s'agit d'effectuer une étude. Toutefois, il se peut que l'étude soit entravée par les limites juridiques d'un bien, bien qu'il soit légitime pour un service d'étudier un bien se rapportant à l'architecture ou à l'urbanisme.

#### **III.4. 3) L'état matériel des objets étudiés :**

L'enquête topographique s'intéresse aux objets qui existent au moment de l'étude. Cependant, cela n'exclue pas les œuvres disparues, à condition qu'elles soient appuyées par un fond documentaire, des photographies ou bien des gravures. Les transformations qu'a dû subir l'œuvre à travers le temps ne l'empêche pas d'intégrer le cadre de l'étude, dans la mesure où elle n'est pas dénaturée.

---

<sup>1</sup> Journal officiel de la république algérienne n° 44, 22 safar 1419, 17 juin 1998, page 5.

L'étude peut également inclure les œuvres ou les ensembles non-identifiés, les pièces de mobiliers dans les musées en même temps que leurs édifices. Notamment les éléments de décor remontés sur de nouveaux édifices, à condition de disposer d'informations suffisantes.

### **III. 5) Les modes d'approche :**

#### **1. L'observation directe :**

On distingue deux modes d'approche dans l'inventaire :

- ✓ le premier est destiné pour les ensembles en péril, ou menacés d'altération ou de destruction, en guise de mesure d'urgence.
- ✓ Le deuxième sert à approfondir les connaissances par le biais des études monographiques. Cette méthodologie consiste à appréhender l'objet directement dans son site, par rapport à la définition du contexte géographique et historique du lieu. Pour y parvenir, une récolte de documentation s'impose, ce qui consistera par la suite, des repères pour la recherche, mais également concernant les datations. Par conséquent, on exploite la documentation avant de passer à l'enquête sur terrain et même après, afin de vérifier les hypothèses soulevées et les questions entraînées par l'observation.

#### **2. Le recensement :**

Il s'agit de dénombrer et d'identifier les objets du champ d'investigation, et de faire le tri selon des critères sommaires, relatifs à la localisation, datation et autres. Cependant, il ne peut être envisagé que dans la mesure où toutes les conditions de restitution de l'information obtenue peuvent être réunies.

Un recensement nécessite de l'expertise. Contrairement à la première démarche, l'objet recensé ne doit pas nécessairement avoir de fond documentaire puisque « le premier document sur l'œuvre est l'œuvre elle-même »<sup>1</sup>

Pour effectuer un recensement, un nombre minimal d'information est à assurer :

- ✓ La désignation : nommer les œuvres recensées afin de les identifier.
- ✓ La datation et l'attribution : la datation sera notée systématiquement, ainsi que l'auteur de l'œuvre (architecte ou autre) si ce dernier est identifié.
- ✓ La protection : indiquer si l'œuvre est classée ou inscrite, si elle fait partie d'un secteur sauvegardé ou d'une zone protégée ...

---

<sup>1</sup> Xavier de Massary et Georges Coste «Principes, Méthode Et Conduite De L'inventaire Général Du Patrimoine Culturel » Sous la direction de Hélène Verdier, Ouvrage publié par le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, 2eme édition, 2007, page 43 [source électronique]

- ✓ L'illustration du recensement : l'illustration peut être d'une grande utilité vu qu'elle contient des informations qui font que l'on peut se passer de description, vu que cette dernière est exclue du recensement. L'œuvre recensée peut être illustrée d'une prise de vue ou plusieurs.
- ✓ La traduction cartographique : on doit obligatoirement établir une carte sur laquelle les œuvres recensées seront localisées.

### **3. L'étude :**

Il s'agit d'approfondir les informations minimales collectées lors du recensement, qui ne constitue pas un passage obligé. L'étude se doit sélective. L'étude emploie des investigations et met en œuvre divers outils : relevés graphiques et photographiques, et d'autant de moyen d'analyse. Elle doit nécessairement aboutir à une évaluation argumentée des œuvres.

On distingue trois types d'études :

- a) **L'étude collective** : elle se base sur le repérage des ensembles d'œuvres ou des familles, pour pouvoir déterminer les caractéristiques propres à chaque famille. Puis, on procède à la sélection des « typicums » ; individus regroupant la majorité des caractéristiques d'un groupe, et le représentant au mieux.
- b) **L'étude monographique** : elle peut englober les « typicums », en raison de leur caractère représentatif, à partir duquel on peut définir le groupe auxquels ils appartiennent. Ou alors des objets jugés particuliers ou intéressants. Ou encore des œuvres menacées par la destruction ou de transformations radicales. Le choix de l'objet de l'étude monographique relève de l'expertise du chercheur, qui pourrait reconnaître ou identifier dans une œuvre quelconque, les critères cités plus haut.

La recherche s'appuie essentiellement sur les procédés descriptifs de l'œuvre, dont les moyens seraient fixés selon la complexité et les caractéristiques de l'objet d'étude :

- ✓ En premier lieu, utiliser des procédés techniques sur terrain (photographies, relevés ...)
  - ✓ En second lieu, effectuer des recherches complémentaires dans les sources documentaires manuscrites ou imprimées.
- c) **Etude thématiques circonstanciées** : il s'agit d'élaborer des synthèses départementales, régionales ... en se basant sur des enquêtes nationales. Elles peuvent s'avérer très utiles lorsqu'il s'agit de relever des thématiques régionales. Elles sont requises pour publier des catalogues propres à ces thématiques.

### **III.6) CONCLUSION**

#### **Sur la méthode à suivre :**

En raison du manque de fonds documentaires, sensés servir à mener une étude approfondie, et à défaut d'expertise dans le domaine du recensement, nous avons opté pour la première méthode qui est celle de l'approche directe. Ce processus est aussi convenable dans notre cas, vu que nous allons inventorier les fenêtres de la ville en guise de mesure d'urgence : à cause de l'état de vétusté avancé dans lequel se trouve le noyau historique de la ville de Miliana.

Nous allons dans un premier lieu, établir une carte des maisons portant les fenêtres inventoriées, ensuite nous allons procéder à un listing, comprenant un maximum d'information. Comme support, nous allons utiliser la révision du POS n°1 de la ville, et nous baser sur la description empirique.

En deuxième lieu, nous allons classer les fenêtres dans des familles selon des critères préétablis : cela va nous faciliter la phase suivante.

En dernier lieu, nous allons tenter d'établir une références stylistique, et ce, en nous basant sur les fonds documentaires, et en procédant à une analyse comparative.



# Chapitre III : Cas d'Etude

## IV- CAS D'ETUDE : LA VILLE DE MILIANA

### IV.1. Contexte Géographique et Historique

#### IV.1.1. Contexte Géographique : situation

Miliana (lat., 36° 19' ; long, 0°6' O) est une ville de l'Atlas tellien, qui se trouve à plus de 720 m d'altitude et 119 km d'Alger, au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Ain Defla<sup>1</sup>.

Bénéficiant d'une situation de promontoire favorable au penchant du mont du Zaccar, cette ville millénaire domine la vallée du Chelif au sud. Elle est perchée à son rocher aux escarpements infranchissables auxquels elle doit sa sécurité et sa survie, ce qui lui a valu le surnom de « *Nid D'aigle*<sup>2</sup> »

Nous retrouvons des traces écrites historiques de cette situation dans la description qu'en fit, au milieu du XVIe siècle, le célèbre voyageur *Mohamed El Hassan El Fassi*, plus connu sous le nom de *Léon l'Africain* «*La ville est située au sommet d'une montagne à 40 miles (64 km) de la mer. Cette montagne est gorgée d'eau et couvertes de noyers au point que les habitants n'achètent pas les noix, et ne les cueillent même pas...A part la culture des vergers, certains d'entre eux sont des tourneurs qui font de fort jolis récipients en bois. La ville est entourée d'une ancienne muraille qui donne d'un ravin, et de l'autre sur une pente qui mène vers la vallée du Chelif, situation qui rappelle celle de la ville de Narni en Italie*<sup>3</sup> ».



Figure III. 1 Vue générale de la ville de Miliana

<sup>1</sup>Révision du P.D.A.U de la commune de **MILIANA** wilaya d'AIN DEFLA, EDITION FINALE, URBATIA / AIN DEFLA, M MEDANI S \_ ANNEE 2012, page 03.

<sup>2</sup> « Histoire des Lieux : El Asnam, Miliana, Ténès », Slimani Ait Saada, Editions Hibr, page 58.

<sup>3</sup> « Histoire des Lieux : El Asnam, Miliana, Ténès », Slimani Ait Saada, Editions Hibr, page 61. Ceci n'est qu'une traduction du texte original qui est en arabe et qui est cité dans l'ouvrage : « تاريخ المدن » للشيوخ عبد الرحمن الجبالي, page 298-299

La situation de la ville fut également mentionnée dans un rapport, fait par les autorités françaises, en 1881 : « *Miliana ( la Malliana des romains), station du chemin de fer d'Alger à Oran, à 131 kilomètres au sud-ouest d'Alger, chef-lieu d'un arrondissement, avec collège communal, école normale de filles, est située à 740 mètres d'altitude, sur le flanc d'un rocher d'où elle domine la vallée du Chelif au sud, un ravin à l'est et un plateau à l'ouest. On y compte 6901 habitants<sup>1</sup> ».*

#### **IV.1.2. Contexte Historique :**

Il est convenu que la richesse et l'importance que l'on accorde au patrimoine construit d'une ville sont directement liées à son histoire. Et lorsqu'il s'agit de villes anciennes, qui ont traversé le temps et dont l'authenticité du cachet architecturale est visible de nos jours, cette richesse est d'autant plus confirmée et reconnue. Une richesse qui se définit au terme de la stratification de la ville, due à la succession de différentes civilisations, qui se sont établies dans la région pendant de longues périodes, et qui y ont tantôt apporté la prospérité et la paix, tantôt causé des ravages qui bouleversèrent à jamais le visage de cette ville.

L'évènement majeur dont les conséquences se sont répercutées le plus sur l'architecture de la ville est **la Colonisation Française**.

C'est pourquoi, dans cette étude, je vais distinguer deux grands pans de l'histoire de la ville : la **Période Précoloniale** et la **Période Coloniale**, et tenter de soulever dans les deux périodes, « l'appréhension de l'espace par les protagonistes de la conquête<sup>2</sup> » et les conséquences de cette dernière sur le langage et la conception de la fenêtre.

- 1. Période Précoloniale :** la ville de Miliana, qui était autrefois une cité antique romaine nommée « Zucchabar », fut pour longtemps plongée dans l'oubli, avant d'être reconstruite en période médiévale, par *Abou El Fath Bologhin Ibn Ziri Essanhadji*, à l'instar des deux autres villes millénaires : Alger et Médéa. Entre 362 et 370 de l'Hégire soit 972-980 de l'ère chrétienne<sup>3</sup>.

« Bolluggine a tracé le plan d'El Djazaier, de Melyana et de Lemdiya » citait Ibn Khaldoun en 1322 / 774.

Au XIIe siècle, la ville est ainsi décrite par un géographe arabe anonyme, soulignant entre autres, la prospérité économique que connût la région durant cette période : « *Proche de la ville d'Achir, elle est une grande ville de construction romaine, rénovée par Ziri Ben Menad ; de plus, elle contient des vestiges de l'Antiquité. C'est une cité fortifiée sur le plateau d'une montagne appelée Zekar, dont toute la végétation est du Myrte, et d'où jaillit une importante cascade. Son fort débit actionne les moulins à eau. La ville de Miliana possède des eaux courantes, des ruisseaux et des vergers remplis de tous les fruits. C'est un des lieux de l'Afrique les plus fertiles, et où les prix sont les plus bas. Miliana de son site élevé,*

<sup>1</sup>« La France illustrée : dep. D'Alger » 1881, page 20.

<sup>2</sup> Slimani Ait Saada « Histoire des Lieux : El Asnam, Miliana, Ténès », , Editions Hibr, page 109.

<sup>3</sup> Même ouvrage, page 59.

*surplombe une vaste plaine avec de nombreux villages prospères et des champs à cultiver. La ville est entourée d'un grand nombre de tribus Berbères. Le fleuve Chelif, un grand fleuve célèbre, traverse cette plaine avoisinante. Sur les bords se trouve une ville très ancienne aux vestiges antiques, appelée Chlef, qui a donné son nom à un cours d'eau. Actuellement, c'est une ville en ruines. Dieu est le savant suprême qu'il soit exalté<sup>1</sup>».*

Cela annonça l'occupation de la région par les musulmans à travers les conquêtes islamiques ou bien « Al Foutouhat ». Et depuis, la ville n'a eu de cesse d'être annexée à l'une ou à l'autre, à mesure que les civilisations s'y succédaient ; ainsi elle fut conquise et reconquise à l'instar des autres villes du Maghreb :

Elle fut occupée par les Almohades en 1159, puis assiégée par les Béni Ghania en 1184. Vinrent ensuite les Hafsides de Tunis en 1261, puis les Zianides en 1308, puis elle passa sous l'emprise du sultan de Ténès, *Abou Abdallah Mohamed El Moutawakil* en 1517.

## 2. Période Coloniale : la ville fut prise par l'armée française le 8 juin 1840.

L'Emir Abdel Kader, assiégé à Miliana depuis 1834, a ordonné d'incendier et d'évacuer la ville. Ainsi, quand arrivèrent les troupes françaises, ils n'y trouvèrent qu'un amas de ruines. Croyant à une fuite probable des « arabes », ils ne se doutaient pas qu'ils auraient à subir les combattants de l'Emir, prisonniers qu'ils étaient du blocus de la ville.

Plusieurs jours s'écoulèrent avant que les autorités françaises pussent agir et porter secours à leurs soldats. Selon le récit fait par le général *Changarnier*, envoyé à Miliana à cet effet, plus de la moitié de la garnison y périt. Ceux qui ont survécu n'avaient plus la force de lutter.

Après quoi, le calme était revenu, et les habitants ont pu récupérer leurs biens.

Pendant cette période, les terres cultivables, constituées de modestes jardins potagers, ont été morcelées, mais pas plus de 15% des terres ne furent expropriées aux habitants de la ville au profit des étrangers européens, en comparaison avec d'autres villes avoisinantes, telles que Arioua (Ex Marguerite) et Khemis Miliana (Ex Affreville), où les expropriations étaient plus importantes. (Environ 75% des terres).

En 1881, les autorités françaises firent un état des lieux de la ville, et y mentionnèrent ses richesses naturelles et construites : « *On remarque dans la ville : l'Esplanade, d'où l'on découvre un superbe panorama ; une belle avenue et trois larges rues bordées de platanes, et partout arrosées d'eaux vives, ce qui est rare en Algérie. Miliana possède aussi une mosquée, érigée en l'honneur de Ben-Youcef, mort dans ses murs il y a près de 450 ans. (...) Miliana possède un musée archéologique formé avec les débris de Malliana. La multiplicité des chutes d'eau a développé à Miliana l'industrie minotière, source de richesse pour la population. Aux environs, on visite avec intérêt la pépinière, devenue un jardin public ; les*

<sup>1</sup> Traduction d'un texte en langue arabe, extrait du manuscrit d'un géographe arabe anonyme, rapporté par Dombay et publié par Alfred Krener, sous le titre « Description de l'Afrique par un géographe anonyme du Vie siècle de l'Hégire, Vienne, 1852, p. 59, cité dans « Histoire des Lieux : El Asnam, Miliana, Ténès », Slimani Ait Saada, Editions Hibr, page 60.

*cascades de l'Oued Boutan, les piscines, et l'ancienne fonderie d'Abdel Kader. De nombreuses mines de fer existent sur le territoire de Miliana<sup>1</sup> ».*

### **Transformations du tissu de la ville :**

#### **Création de la ville de Miliana : période arabo-musulmane :**

La configuration et la gestion de l'espace de la ville sont souvent dictées par des « repères conceptuels »<sup>2</sup>, tels que le climat, le contexte géographique, les matériaux de construction, le code social ou culturel, les fondements religieux ...

La ville islamique quant à elle, suit « une organisation et une gestion dictée par le code social tiré à partir des fondements de l'islam »<sup>3</sup>. Ainsi, la ville de Miliana qui fut fondée en cette période, partage, avec les autres médinas de l'islam, les mêmes caractéristiques :

Une muraille entoure la ville et délimite son territoire, une mosquée entourée de bâtiments annexes, des maisons disposées de manière anarchique, un tracé organique, défini par des ruelles et impasses tortueuses et sinueuses (absence d'axe structurants ou de tracé géométrique). C'est d'ailleurs l'argument qu'avancent les occidentaux lorsqu'ils qualifient les médinas d'« anarchique ».

*« ...Lorsque l'on fonde une ville, on s'intéresse aux limites du territoire, qui prendra statut urbain. C'est que la ville musulmane n'est pas, sauf dans de très rares cas, l'expression d'une volonté d'architecte, mais la matérialisation d'une nécessité de la vie commune de cellules juxtaposées »<sup>4</sup>.*

De ce fait, le plan de la ville islamique n'est plus considéré comme anarchique, d'autant plus que les médinas ont fait l'objet de nombreuses études, visant à comprendre la logique d'implantation et d'organisation de ce tissu urbain : la nature du tracé, la relation entre espace extérieur et espace intérieur, leur hiérarchie, le système introverti de l'habitat ... reflètent tous une logique sociale basée sur un concept religieux.

#### **La ville à l'époque coloniale :**

La médina de Miliana fut un espace de commandement des espaces intérieurs du pays. Cette position était favorisée par le site de la ville. Tout comme l'énonce **Marc Cote** : « *son site élevé (afin de dominer) est appuyé à des accidents topographiques (afin d'assurer leur*

<sup>1</sup> « La France illustrée : dep. D'Alger » 1881, page 20.

<sup>2</sup> Mr DIDI Ilies, mémoire pour obtention du diplôme de Magister en Architecture. Option : La ville, Patrimoine et Urbanisme ; portant le thème de « Habitat traditionnel dans la médina de Tlemcen (Cas de Derb Sensla) soutenu le 15/ 01/ 2013 ; page 32.

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> André BAZZANA « Maisons d'al Andalus, habitat médiéval du peuplement dans l'Espagne orientale », Edition CASA VELAZQUEZ, p 233, cité dans le même mémoire, p 34.

défense), auquel s'ajoute un élément complémentaire, les sources, afin d'alimenter la ville et ses jardins »<sup>1</sup>

Il a aussi ajouté, pour décrire l'état initial et les interventions des colons : « la configuration initiale de toute ville précoloniale est née de cette trilogie ; ville, jardins périurbains, cadre topographique. Puis elle s'est doublée d'une ville coloniale qui tantôt s'est juxtaposée à la médina, tantôt l'a phagocytée »<sup>2</sup>.

Au moment de la conquête, la médina de Miliana a été rasée pour laisser place à un nouveau tracé rectiligne, caractéristique de la ville coloniale, qui s'y est installée. Pour cause, les rues ont été alignées, et les maisons qui ont survécu à ses travaux de destructions en masse « ont été dotées de façades européennes »<sup>3</sup> créant ainsi « une situation où deux paysages entièrement différents se côtoient »<sup>2</sup>.

Dans ce même contexte, on reprend les paroles de **Pierre Bourdieu**, cité par **Slimani Ait Saada** : « à la façon du colonisateur romain, les officiers chargés d'organiser les nouvelles collectivités commencent par discipliner l'espace, comme si à travers lui, il espéraient discipliner les hommes. Tout est placé sous le signe de l'uniforme et de l'alignement : construites selon des normes imposées en des emplacements imposés, les maisons se disposent, tirées au cordeau, le long des larges rues qui dessinent le plan d'un castrum<sup>4</sup> romain ou d'un village de colonisation. Au centre, la place avec la triade caractéristique des villages français, écoles, mairies, monuments aux morts »<sup>5</sup>.

### **Conséquences sur les fenêtres :**

Ses travaux d'alignement, non-seulement changèrent à jamais le visage de la ville, mais introduisirent un langage architectural opposé à celui qui faisait le cachet de la ville, ce qui s'est répercuté sur la conception et le langage de la fenêtre.

Désormais, les maisons ont un système « extraverti » qui se caractérise par l'ouverture sur l'extérieur, sur des espaces publics (les rues et places). Les fenêtres qui ont été pour ainsi dire « extériorisées » ne reflétaient plus le style de l'architecture locale, mais un tout nouvel aspect importé de la métropole. Le tout, sans marquer de transition. On peut par conséquent qualifier ses transformations de « bouleversement ».

<sup>1</sup> Mrc COTE « l'Algérie ou l'espace retourné », Paris, Flammarion, 1988. Cité par Slimani Ait Saada, P 108.

<sup>2</sup> Mrc COTE « l'Algérie ou l'espace retourné », Paris, Flammarion, 1988. Cité par Slimani Ait Saada, P 108.

<sup>3</sup> PPSMVSS VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE, PHASE III : REDACTION FINALE DU PPSMVSS, RAPPORT DE PRESENTATION. B.E.T Jennie KRIBECHE ARCHITECTURE, PATRIMOINE, DECORATION, Fev 2011, page 107.

<sup>4</sup> Définition: « Mot latin signifiant lieu fortifié, souvent employé pour désigner les emplacements des villes fortifiées ou des camps romains » (Larousse).

<sup>5</sup> « Histoire des Lieux : El Asnam, Miliana, Ténès », page 107.

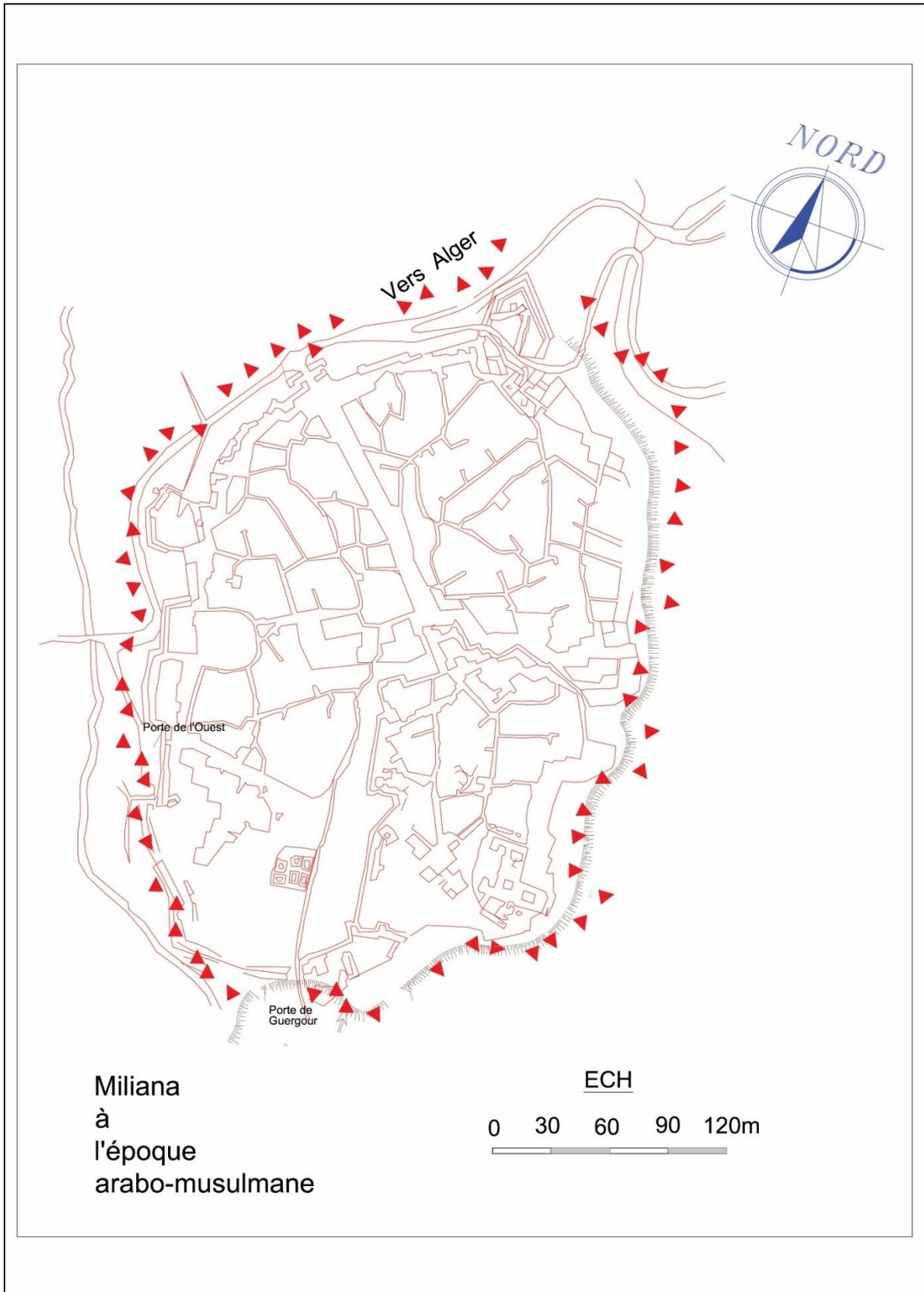


Figure III. 2 Le tissu de la ville de Miliana avant les travaux d'alignement



**LEGENDE:**

- |   |                      |   |                      |
|---|----------------------|---|----------------------|
|  | La rue Saint-Paul    |  | L'oued Boutectoune   |
|  | La rue Saint George  |  | L'esplanade .        |
|  | La Place de L'église |  | Le jardin militaire. |

Figure III. 3 La ville de Miliana après les travaux d'alignement

**V. FICHES TECHNIQUES :**

**V.1. Cas de la rue Emir Abd El Kader (ancien boulevard St Paul)**



*Figure III. 4 Rue Emir Abd El Kader (Photo par: Mohamed Bouchama)*

Les fiches techniques ont été réalisées à partir de la révision du POS n°1 de Miliana, phase III, 2006.

	<b>Désignation dans l'inventaire : 01</b>	
	<b>Ilot N° : 30</b>	<b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° : 05</b>	
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>	
	<b>Nombre de logements : 03</b>	
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>	
	<b>Commerce au RDC : 04</b>	
<b>Typologie : coloniale</b>		

Tableau 1 : fiche technique et façade de l'immeuble 01

	<b>Désignation dans l'inventaire : 02</b>	
	<b>Ilot N° : 30</b>	<b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° : 06</b>	
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>	
	<b>Nombre de logements : 06</b>	
	<b>Statut Juridique : bien étatique</b>	
	<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 2 : fiche technique et façade de l'immeuble 02

	<b>Désignation dans l'inventaire : 03</b>	
	<b>Ilot N° : 06</b>	<b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° : 04</b>	
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>	
	<b>Statut Juridique : bien étatique</b>	
	<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 3 :fiche technique et façade de l'immeuble 03

	<b>Désignation dans l'inventaire : 04</b>	
	<b>Ilot N° :06</b>	<b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° : 03</b>	
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>	
	<b>Nombre de logements : 01</b>	
	<b>Statut Juridique : OPGI</b>	
	<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 4 fiche technique et façade de l'immeuble 04

	<b>Désignation dans l'inventaire : 05</b>
	<b>Ilot N° :29</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° : 08</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 01</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 5 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 05

	<b>Désignation dans l'inventaire : 06</b>
	<b>Ilot N° : 29</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° : 09</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+2)</b>
	<b>Nombre de logements : 05</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 02</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 6 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 06

	<b>Désignation dans l'inventaire : 07</b>
	<b>Ilot N° :29</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° :11</b>
	<b>Affectation : équipement (APC)(R+1)</b>
	<b>Statut Juridique : bien étatique</b>
	<b>Typologie : coloniale</b>
Edifice avec valeur architecturale ou historique	

Tableau 7 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 07

	<b>Désignation dans l'inventaire : 08</b>
	<b>Ilot N° : 09</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° :14</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 01</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 8 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 08



<b>Désignation dans l'inventaire : 09</b>
<b>Ilot N° : 09</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
<b>Parcelle N° :15</b>
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
<b>Nombre de logements : 01</b>
<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Commerce au RDC : 01</b>
<b>Typologie : coloniale</b>

Tableau 9 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 09



<b>Désignation dans l'inventaire : 10</b>
<b>Ilot N° : 09</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
<b>Parcelle N° :16</b>
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
<b>Nombre de logements : 01</b>
<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Typologie : coloniale</b>

Tableau 10 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 10



<b>Désignation dans l'inventaire : 11</b>
<b>Ilot N° : 09</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
<b>Parcelle N° :01</b>
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
<b>Nombre de logements : 03</b>
<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Commerce au RDC : 03</b>
<b>Typologie : coloniale</b>

Tableau 11 : fiche technique et facade de l'immeuble N° 11



<b>Désignation dans l'inventaire : 12</b>
<b>Ilot N° : 22</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
<b>Parcelle N° :05</b>
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
<b>Nombre de logements : 03</b>
<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Typologie : coloniale</b>

Tableau 12 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 12

	<b>Désignation dans l'inventaire : 13</b>
	<b>Ilot N° : 22</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° :04</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 01</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 01</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 13 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 13

	<b>Désignation dans l'inventaire : 14</b>
	<b>Ilot N° : 22</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° :07</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 01</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 02</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 14 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 14

	<b>Désignation dans l'inventaire : 15</b>
	<b>Ilot N° : 22</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° :02</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 03</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 03</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 15 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 15

	<b>Désignation dans l'inventaire : 16</b>
	<b>Ilot N° : 12</b> <b>CES : 0.6</b>
	<b>Parcelle N° :17</b>
	<b>Affectation : habitat individuel/ équipement (R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 01</b>
	<b>Statut Juridique : OPGI</b>
	<b>Typologie : coloniale</b>

Tableau 16 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 16



<b>Désignation dans l'inventaire : 17</b>	
<b>Ilot N° : 22</b>	<b>CES : 0.6</b>
<b>Parcelle N° :19-20</b>	
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>	
<b>Nombre de logements : 03</b>	
<b>Statut Juridique : bien privé</b>	
<b>Commerce au RDC : 01</b>	
<b>Typologie : coloniale</b>	

*Tableau 17 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 17*

**V. 2. Cas de la place Emir Khald (ancienne place de l'horloge)**



*Figure III. 5 Place de l'Emir Khaled (photo prise par : Benaouda Abdelghani)*



<b>Désignation dans l'inventaire : 18</b>	
<b>Ilot N° : 22</b>	<b>CES : 0.6</b>
<b>Parcelle N° :01</b>	
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>	
<b>Nombre de logements : 01</b>	
<b>Statut Juridique : bien privé</b>	
<b>Commerce au RDC : 03</b>	
<b>Typologie : coloniale</b>	
Edifice avec valeur architecturale	

Tableau 18 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 18



<b>Désignation dans l'inventaire : 19</b>	
<b>Ilot N° : 15</b>	<b>CES : 0.6</b>
<b>Parcelle N° :08</b>	
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>	
<b>Nombre de logements : 02</b>	
<b>Statut Juridique : bien privé</b>	
<b>Commerce au RDC : 01</b>	
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 19 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 19



<b>Désignation dans l'inventaire : 20</b>	
<b>Ilot N° :20</b>	<b>CES : 0.6</b>
<b>Parcelle N° :10</b>	
<b>Affectation : équipement (musée)(R+1)</b>	
<b>Statut Juridique : bien étatique</b>	
<b>Typologie : traditionnelle</b>	
Edifice avec valeur architecturale et historique	

Tableau 20 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 20

**V.3. Cas de la rue Kasdali Faouzi (ancien boulevard St Jean)**



*Figure III. 6 Rue Kasdali Faouzi*

	<b>Désignation dans l'inventaire : 21</b>
	<b>Ilot N° : 44</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
	<b>Parcelle N° :08</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 01</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 02</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 21 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 21

	<b>Désignation dans l'inventaire : 22</b>
	<b>Ilot N° : 44</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
	<b>Parcelle N° :10</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 03</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 01</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 22 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 22

	<b>Désignation dans l'inventaire : 23</b>
	<b>Ilot N° : 20</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
	<b>Parcelle N° :09</b>
	<b>Affectation : équipement (hôtel)(R+3)</b>
	<b>Statut Juridique : bien étatique</b>
	<b>Typologie : traditionnelle</b>

Tableau 23 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 23

	<b>Désignation dans l'inventaire : 24</b>
	<b>Ilot N° : 20</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
	<b>Parcelle N° :07</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 04</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 01</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 24 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 24

	<b>Désignation dans l'inventaire : 25</b>
	<b>Ilot N° : 44</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
	<b>Parcelle N° :11</b>
	<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
	<b>Nombre de logements : 03</b>
	<b>Statut Juridique : bien privé</b>
	<b>Commerce au RDC : 01</b>
<b>Typologie : coloniale</b>	

Tableau 25 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 25

	<b>Désignation dans l'inventaire : 27</b>
	<b>Ilot N° :47</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.36</b></span>
	<b>Parcelle N° :11</b>
	<b>Affectation : équipement (ancien siège daïra)(R+1)</b>
	<b>Statut Juridique : bien étatique</b>
	<b>Typologie : coloniale</b>
Edifice avec valeur architecturale et historique	

Tableau 26 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 27

	<b>Désignation dans l'inventaire : 28</b>
	<b>Ilot N° :48</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.36</b></span>
	<b>Parcelle N° :01</b>
	<b>Affectation : équipement (siège daïra)(R+1)</b>
	<b>Statut Juridique : bien étatique</b>
	<b>Typologie : coloniale</b>
Edifice avec valeur architecturale et historique	

Tableau 27 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 28

	<b>Désignation dans l'inventaire : 29</b>
	<b>Ilot N° :53</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
	<b>Parcelle N° :03</b>
	<b>Affectation : équipement (siège ONEM)(R+2)</b>
	<b>Statut Juridique : bien étatique</b>
	<b>Typologie : coloniale</b>
Edifice avec valeur architecturale	

Tableau 28: fiche technique et façade de l'immeuble N° 29

**Remarque :** absence de la fiche technique du 26eme édifice de l'inventaire, situé dans l'ilot n°44, parcelle n° 13, dans le document consulté (révision de POS n°1, phase III, 2006).

**V.4. Cas de l'impasse Boulayoune et de l'impasse Hamid Bouyarbou :**



*Figure III. 7 impasse Boulayoune*



*Figure III. 8 Impasse Hamid Bouyarbou*



<b>Désignation dans l'inventaire : 30</b>
<b>Ilot N° : 12</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
<b>Parcelle N° :13</b>
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
<b>Nombre de logements : 03</b>
<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Typologie : traditionnelle</b>
Edifice avec valeur architecturale et historique

Tableau 29 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 30



<b>Désignation dans l'inventaire : 31</b>
<b>Ilot N° : 09</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
<b>Parcelle N° :02</b>
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
<b>Nombre de logements : 01</b>
<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Typologie : traditionnelle</b>

Tableau 30: fiche technique et façade de l'immeuble N° 31



<b>Désignation dans l'inventaire : 32</b>
<b>Ilot N° : 09</b> <span style="float: right;"><b>CES : 0.6</b></span>
<b>Parcelle N° :03</b>
<b>Affectation : habitat individuel(R+1)</b>
<b>Nombre de logements : 01</b>
<b>Statut Juridique : bien privé</b>
<b>Typologie : traditionnelle</b>

Tableau 31 : fiche technique et façade de l'immeuble N° 32

**V.5. DESCRIPTION DES FENÊTRES INVENTORIEES :**

1. Une fenêtre haute de forme rectangulaire, à deux volets, avec persiennes en bois, avec chambranle en saillie (probablement avec arc de décharge) (voir fiche n° 01).
2. Une fenêtre haute de forme rectangulaire, à battant, en châssis en bois et vitres, à six carreaux, grands carreaux de verre) avec persiennes en bois, bordée de trois cotés par un chambranle saillant et avec appui indépendant du cadre (probablement avec arc de décharge) (voir fiche n° 02).
3. Porte-fenêtre de forme rectangulaire, avec persiennes en bois (arc en décharge non-visible). (voir fiche n° 03)
4. Fenêtre haute, à battants à huit carreaux, en châssis en bois et vitres, des battants en bois de l'extérieur, et chambranle saillant (présence d'arc de décharge). (voir fiche n° 04)
5. Porte-fenêtre de forme rectangulaire, avec persiennes en bois, et probablement un arc de décharge. (voir fiche n° 05)
6. Porte-fenêtre avec persiennes en bois, linteau apparent et piédroits bordées éléments en léger retrait par rapport au plan du mur. (voir fiche n° 06)
7. Fenêtre haute, avec chambranle, surmontée d'un arc en plein cintre avec clef saillante. C'est une fenêtre à deux volets, avec châssis de bois et vitre, barreaudée de l'extérieur. Contraste entre couleur extérieure et couleur intérieure. (voir fiche n° 07)
8. Fenêtre rectangulaire haute, avec chambranle et clef saillante. Fenêtre à deux volets en châssis en bois et vitres, également barreaudée de l'extérieur. Contraste entre couleur extérieure et couleur intérieure. (voir fiche n° 08)
9. Porte-fenêtre en brique saillante, surmontée d'un arc surbaissé. Les vantaux sont en châssis en bois et vitres, et persiennes de l'extérieur. Contraste des couleurs entre extérieur et intérieur. (voir fiche n° 09)
10. Fenêtre haute avec chambranle, dont le sommet est un arc surbaissé. De l'extérieur on remarque les persiennes en bois. (voir fiche n° 10)

11. Fenêtre avec cadre mouluré, bien travaillé et richement ornementé. Des persiennes en bois de l'extérieur.(voir fiche n° 11)
12. Fenêtre haute à battant à seize carreaux et imposte, imposte et bordures des piédroits indépendants. L'appui est enrichi d'un élément en sailli, avec un garde corps en ferronnerie. (voir fiche n° 12)
13. Porte-fenêtre rectangulaire, avec persiennes en bois. Présence probable d'arc de décharge. (voir fiche n° 13)
14. Fenêtre haute, avec linteau et appui saillants, et persiennes en bois. Contraste de couleur entre la fenêtre et le mur. Présence d'un arc de décharge.(voir fiche n° 14)
15. Fenêtre rectangulaire à battants, à six carreaux, présence probable d'arc de décharge. (voir fiche n° 15)
16. Fenêtre rectangulaire, avec cadre et persiennes en bois.(voir fiche n° 16)
17. Porte-fenêtre rectangulaire, avec linteau apparent et traverse l'élément transversale en bois). Les piédroits sont marqués par l'alternance de pierres ayant deux largeurs différentes. (voir fiche n° 17)
18. Fenêtre rectangulaire avec cadre en bois (démolie). (voir fiche n° 18)
19. Fenêtre rectangulaire, avec cadre et persiennes en bois. (voir fiche n° 19)
20. Porte-fenêtre rectangulaire, avec chambranle et persiennes en bois. (voir fiche n° 20)
21. Fenêtre à battants en châssis en bois et vitres, à six grands carreaux de verre. Surmontée d'un arc surbaissé, bordée par un cadre en brique. Les bordures des piédroits dépassent l'appui de la fenêtre. (voir fiche n° 21)
22. Fenêtre quadrangulaire, ayant l'aspect d'un carré, donnant sur l'extérieur. basse, à battants en bois et vitres colorées. Barreaudée par des barreaux longitudinaux et transversaux, aux intersections desquelles se trouvent des motifs ornementaux. (voir fiche n° 22)
23. Fenêtre basse, de grandes dimensions, à battants en bois, et vitre colorées. Elle est surmontée d'un arc outrepassé brisé, en dessous, une imposte sépare l'arc des piédroits. Ornée par des carreaux de faïence. L'appui est en marbre. (voir fiche n° 23)

24. Fenêtre basse, à battants en bois, et vitre colorées. Elle est surmontée d'un arc outrepassé brisé, en dessous, une imposte sépare l'arc des piédroits. Ornée par des carreaux de faïence. L'appui est en marbre. (voir fiche n° 24)
25. Deux fenêtres étroites jumelées. A battants et vitres colorées. Les piédroits sont surmontés d'impostes qui annoncent la naissance d'un arc outrepassé brisé. (voir fiche n° 25)
26. Ouverture surmontée d'un arc outrepassé brisé. L'appui est recouvert de faïence. (voir fiche n° 26)
27. Fenêtre quadrangulaire d'aspect carré, à battants et vitres colorées. Barreaudées avec des barres longitudinales et transversales, aux intersections desquelles se trouvent des motifs ornementaux. (voir fiche n° 27)
28. Fenêtre rectangulaire haute, avec persiennes en bois. Un chambranle de l'extérieur. Contraste de couleurs entre le cadre de la fenêtre et le mur. (voir fiche n° 28)
29. Fenêtre haute à battants avec 6 grands carreaux en verre. Chambranle saillant en guise de cadre, décoré en dessus par de la tuile. Contraste des couleurs entre le cadre intérieur et le cadre extérieur de la fenêtre. (voir fiche n° 29)
30. Porte-fenêtre à battants avec persiennes en bois. Balcon à ras du mur, avec garde-corps en ferronnerie. (voir fiche n° 30)
31. Fenêtre rectangulaire à battants avec persiennes en bois. Inscrite dans un arc en plein cintre saillant. (voir fiche n° 31)
32. Porte-fenêtre triangulaire à battants, avec chambranle. Balcon avec un garde-corps en ferronnerie. (voir fiche n° 32)
33. Fenêtre haute, à battants, avec persiennes en bois. Encadrée par un chambranle de couleur sombre. (voir fiche n° 33)
34. Porte-fenêtre étroite, à battants et persiennes en bois, balcon avec garde-corps en ferronnerie. (voir fiche n° 34)

35. Porte-fenêtre à battants en bois, linteau dépassant la bordure des piédroits. Un cadre en brique, surmonté d'un élément en moulure simple. Balcon d'appuyant sur des consoles, avec un garde-corps en ferronnerie. (voir fiche n° 35)
36. Une fenêtre rectangulaire à battants en bois, bordée par la brique de l'extérieur, barreaudée avec de barre en fer longitudinales et trois barres transversale. Contraste de couleur entre le cadre intérieur et le cadre extérieur. (voir fiche n° 36)
37. Fenêtre rectangulaire avec appui saillant. Des persiennes en bois de couleur claires. (voir fiche n° 37)
38. Fenêtre rectangulaire à battants en bois. Encadrée d'un chambranle de couleur claire. (voir fiche n° 38)
39. Fenêtre quadrangulaire, à battants en bois avec 6 grands carreaux en verre. Barreaudée de l'extérieur par des barres longitudinales et transversales. Bordée par un cadre en faïence. (voir fiche n° 39)
40. Fenêtre rectangulaire haute, à battants en bois de couleur sombre, encadrée par un chambranle également de couleur sombre. (voir fiche n° 40)
41. Fenêtre rectangulaire à battants en bois. Entourée d'un chambranle. Les persiennes et le cadre extérieur sont de la même couleur. (voir fiche n° 41)
42. Fenêtre haute à battants en bois avec des carreaux en verre. Couronné par un arc outrepassé brisé, qui repose sur des impostes en dessus des piédroits. (voir fiche n° 42)
43. Fenêtre rectangulaire haute, à battants en bois de couleur sombre, encadrée par un chambranle également de couleur sombre. L'appui dépasse le niveau du chambranle. (voir fiche n° 43)
44. Fenêtre haute à battants en bois, à huit grands carreaux en verre. (voir fiche n° 44)

## **VI. REFERENCE STYLISTIQUE :**

En nous référant à l'histoire de la ville, on peut désigner deux typologies différentes : la typologie traditionnelle, puisée dans le répertoire de l'architecture islamique, et la typologie coloniale, importée par un envahisseur extérieur. Lorsqu'il s'agit de référencier des éléments architectoniques, connaître la datation ne suffit pas. En effet, les façades peuvent être parées d'éléments qui appartiennent à l'époque durant laquelle elles ont été construites, ou bien des éléments appartenant à des périodes antérieures à sa date de construction.

L'objectif de cette phase, est de déterminer l'origine des fenêtres utilisées à Miliana, et l'époque dont remonte leur première utilisation, et ce, en suivant la démarche suivante :

- ✓ **Synthèse de l'inventaire :** En s'aidant de la description des fenêtres inventoriées, nous allons tenter de relever les types de fenêtres présentes à Miliana, et ce en nous basant sur les critères stylistiques suivants : la typologie de la fenêtre, sa fonction (fenêtre, porte-fenêtre), le type de menuiserie et de vitre, type d'arc, ornements et cadres.
- ✓ **Analyse comparative :** Comparer chaque élément avec un autre produit dans la même époque afin d'en déduire le style et datation.

**VI.1. Synthèse de l'inventaire :**

**+ Typologie traditionnelle :**



*Figure III. 9 Fenêtre avec arc outrepassé brisé*



*Figure III. 10 Fenêtre quadrangulaire encadrée*



*Figure III. 11 Fenêtre quadrangulaire nue*

✚ Typologie coloniale :

• Fenêtres :

➤ Selon le cadre :



Figure III.12 Chambranle



Figure III. 13 Chambranle et appui saillant



Figure III. 14 Carde en brique



Figure III. 15 Fenêtre nue

➤ Selon le type d'arc :



Figure III. 16 Arc en plein cintre



Figure III. 17 Arc surbaissé

➤ Selon la menuiserie :



Figure III. 18 Fenêtre à battants à six carreaux de verre



Figure III. 19 Fenêtre à battants à huit carreaux de verre



Figure III. 20 Fenêtre avec imposte et seize carreaux de verre

➤ Selon la couleur :



Figure III. 21 Contraste de couleurs



Figure III. 22 Couleurs sombres



Figure III. 23 Couleurs claires

## VI.2. Analyse comparative :

### 1. Typologie traditionnelle :

Comparaison des fenêtres de Miliana avec ceux du musée Bardo (ancien palais d'été) :

Le Bardo est un ancien palais d'été de style mauresque, construit au milieu du XVIIIe siècle. Il se situe dans 3, rue Franklin Roosevelt, 161001, Alger.<sup>1</sup>



Figure III. 24 Fenêtre quadrangulaire du Bardo



Figure III. 25 Fenêtre quadrangulaire à Miliana

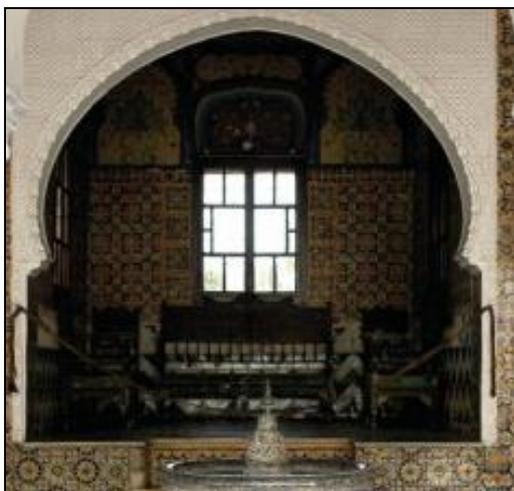


Figure III. 26 L'arc outrepassé brisé au Bardo



Figure III. 27 L'arc outrepassé brisé à Miliana

On remarque que les mêmes arcs et formes ont été utilisés dans les deux édifices. Il y a également une similitude d'éléments de décor tel que l'usage de la faïence, bien qu'à Miliana l'ornementation reste plus modeste et moins extravagantes qu'au Bardo.

On retrouve la fenêtre quadrangulaire dans les deux édifices, tous deux construits pendant l'époque turque (le musée de l'Emir Abdel Kader a construit au XVIIIe siècle)<sup>2</sup>

<sup>1</sup> <http://www.kherdja.com/detail-guide/5251-musee-national-du-bardo.html>

<sup>2</sup> Source : wikipedia

Quant à l'arc outrepassé brisé, sa naissance et son utilisation remontent à plus tôt dans l'histoire :

D'abord c'est une variante de l'arc outrepassé (ou en fer à cheval). Géométriquement, il s'agit d'un arc dont l'angle dépasse les 180°.

« Il est apparu pour la première fois en Andalousie, à l'époque du royaume des taifas au XIe siècle. Il a ensuite été repris par les almohades et les nasrides. Il est également présent au Maghreb, notamment dans la mosquée d'Al Kairouan »<sup>1</sup>.

## 2. Typologie coloniale :



Figure III. 28 Porte-fenêtre à chambranle, 15, rue du roule, Paris



Figure III. 29 Fenêtre avec chambranle, rue Emir Abd El Kader, Miliana

On estime que ce type de bordure est apparu entre 1661 et 1715, soit du temps de Louis XIV. Ce style fut qualifié de « belle sobriété » (Claude Mignot)<sup>2</sup>. Il y va de même pour les murs en pierre, avec fenêtres non-bordées.



Figure III. 30 Mur nu du 91, rue Quincampoix, 4, vers 1660 (source: *grammaire des immeubles parisiens* 80)



Figure III. 31 Un mur nu rue Emir Abd El Kader, Miliana

<sup>1</sup>Source : wikipedia

<sup>2</sup> Claude Mignot « Grammaires des immeubles parisiens : six siècles de façades du moyen âge à nos jours » EDITION PARIGRAMME, page 81.



Figure III. 32 Edmée Blondel, élévation de la

Façade, 20, rue de Saintonge, 3<sup>e</sup>, 1779



Figure 3. Fenêtre de l'APC de Miliana



Figure III. 33 Façade de l'annexe de la daïra

D'après **Claude Mignot**<sup>1</sup>, ces deux types de fenêtres seraient affiliés au néoclassicisme, de 1763 à 17922. Période qu'il a qualifiée de « temps des lumières ». Le mur nu était affirmé pendant cette période.

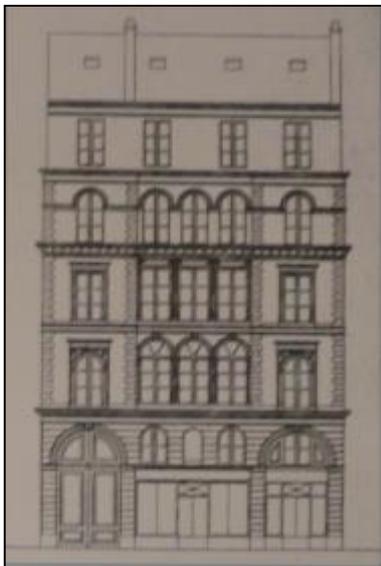


Figure III. 34 Immeuble rue de l'Echiquier, 10e, par Francis Equer.

Source : « Grammaire des immeubles parisiens » p 107



Figure III. 35 Façade de l'APC de Miliana

<sup>1</sup> Claude Mignot « Grammaires des immeubles parisiens : six siècles de façades du moyen âge à nos jours » EDITION PARIGRAMME, page 94.

## **VII.CONCLUSION :**

Cette étude que l'on menée m'a permis de prendre conscience de la richesse du patrimoine historique de Miliana : bien que la médina ait été rasée lors de la conquête de la ville, il subsiste encore des échantillons de maisons datant de la période précoloniale, à la valeur historique et architecturale indéniable.

Par le biais de l'inventaire, on a pu vérifier l'authenticité des fenêtres des villes. En effet, Miliana n'a été dotée de ses façades coloniales que vers 1844, soit vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. N'empêche, les façades comportent des éléments authentiques qui remontent même au 17<sup>ème</sup> siècle. Ajoutant à cela un recul de plus d'un siècle, le patrimoine de la ville de Miliana regorge de richesses, et possède tout les atouts pour être reconnu et protégé.

**CONCLUSION GENERALE :**

Le patrimoine reste un sujet qui suscite l'attention du grand public comme celle des autorités. Plusieurs politiques sont mises en œuvre afin de le préserver et le protéger. Que ce soit par la fourniture de documentation supplémentaire, ou bien d'actions sur l'objet lui-même.

L'inventaire est, entre autres, une mesure de protection qui peut se révéler très efficace. Par la collecte d'information et le classement d'un certain nombre d'objets d'étude, on peut parvenir à construire un fond documentaire qui enrichira nos connaissances sur un sujet donné, afin que nous puissions prendre conscience des critères qui ont fait l'intérêt et la beauté.

Cette étude a été menée sur un élément architectural indispensable à la façade, dans une ville dont le site et l'histoire en font toute la splendeur : les fenêtres à Miliana.

Cette étude s'est déroulée en trois phases distinctes :

- ✓ La collecte d'informations.
- ✓ Le travail sur terrain.
- ✓ La restitution.

On s'est retrouvé face à des difficultés qui ont fait de l'étude une tâche bien laborieuse :

A commencer par le manque de sources bibliographiques sur l'architecture de la ville de Miliana. Les études fructueuses qui y ont été menées restent insuffisantes.

Le travail sur terrain est une phase très importante, qui s'était traduite par les relevés métriques et les photographies. Pourtant elle a été entravée à bien des reprises, surtout dans les « impasses » de la ville, appelées communément « Kasbah ». On nous a interdit l'accès à certaines maisons. D'autres étaient en ruine, ou encore scellées, ou alors dénaturées. Ce qui nous a emmenés à n'y prélever que trois échantillons de maison.

Dans la dernière phase, on a tenté tant bien que mal de restituer les informations que l'on a acquises dans les deux phases précédentes.

Cet étude s'est avérée être une vraie mine d'information, qui m'a permis d'enrichir mes connaissances, et accentué ma volonté à protéger le patrimoine bâti de nos villes, qui constitue notre histoire et notre identité.

## Références bibliographiques :

### Ouvrages imprimés :

1. Myriam Bacha « Architectures au Maghreb (XIXe – XXe siècles) Réinvention du Patrimoine », pages 09-50.
2. Françoise Choay « l'Allégorie du Patrimoine », Edition du seuil, janvier 1992, Page 09.
3. Claire Et Michel Duplay « Méthodes Illustrées De Création Architecturale » ; Le Moniteur ; p. 167.
4. Slimani Ait Saada « Histoire des Lieux : El Asnam, Miliana, Ténès », , Editions Hibr, pages 58-109.
5. Claude Mignot « Grammaires des immeubles parisiens : six siècles de façades du moyen âge à nos jour » EDITION PARIGRAMME, pages 81-107.

### Document imprimé :

Révision du P.O.S n°1, PHASE 03, de la commune de **MILIANA** wilaya d'AIN DEFLA, EDITION FINALE, URBAB / BLIDA, ANNEE 2006.

### Ouvrages sous format électronique :

1. N. Oulebsir « Les Usages du Patrimoine », page 241 (consulté en ligne).
2. Xavier de Massary et Georges Coste «Principes, Méthode Et Conduite De L'inventaire Général Du Patrimoine Culturel » Sous la direction de Hélène Verdier, Ouvrage publié par le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, 2eme édition, 2007, page 23 [source électronique].
3. Stéphane Vial « Les Annales De La Recherche Urbaine » Habiter Les Interfaces : Usages De La Façades Et Pratiques De La Fenêtre ; p. 162-164.
4. Mathilde Lavenu et Victorine Mataouchek « Dictionnaire d'Architecture » Editions Jean-Paul Gisserot, Page 17,61.
5. Emily Cole « Grammaire de l'Architecture », Edition Française DESSAIN & TOLRA/ VUEF 2003, Dépôt légal mai 2003, imprimé en Italie, Page 322, 323.
6. « La France illustrée : dep. D'Alger » 1881, page 20.
7. H. J. KRYSMANSKI « WINDOWS : Exploring The History Of A Metaphor ».

### Documents sous format électronique :

1. SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES, Direction de la Restauration et de la Conservation du Patrimoine Culturel, Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel, Aout 2007, page 21-22.
2. Journal officiel de la république algérienne n° 44, 22 safar 1419, 17 juin 1998, page 5.
3. Révision du P.D.A.U de la commune de **MILIANA** wilaya d'AIN DEFLA, EDITION FINALE, URBATIA / AIN DEFLA, M: MEDANI S \_ ANNEE 2012, page 03.
4. PPSMVSS vieille ville de Constantine, *phase III* : rédaction finale du PPSMVSS, rapport de présentation. b.e.t Jennie Kribeche architecture, patrimoine, décoration, fév. 2011, page 107.

### Mémoire :

Mr DIDI Ilies, mémoire pour obtention du diplôme de Magister en Architecture. Option : La ville, Patrimoine et Urbanisme ; portant le thème de « Habitat traditionnel dans la médina de Tlemcen (Cas de Derb Sensla) soutenu le 15/ 01/ 2013 ; page 32-37.

### Articles :

1. Georges Teyssot, « Fenêtres et écrans : entre intimité et extimité », *Revue Appareil* [En ligne], Articles, Mis à jour le mars 2010.  
URL:<http://revues.mshparisnord.org/appareil/index.php?id=1005>  
Cet article est mis à disposition sous contrat Creative Commons
2. Marie-Laure « *La Fenêtre : Quelques Angles D'approche* », Site académique de Lettres  
Responsable éditorial : M. Daniel Fillâtre, recteur de l'académie - Responsable de la rédaction : L'inspection de Lettres  
Webmestre : Olivier Godet.
3. Emilien Sermier « Fenêtre: ouvertures et perspectives », Le 30 mai 2014, URL/  
[http://www.fabula.org/actualites/fenetre-ouvertures-et-perspectives\\_62138.php](http://www.fabula.org/actualites/fenetre-ouvertures-et-perspectives_62138.php).

### Dictionnaire :

Larousse (consulté en ligne).

### Sites web consultés :

1. Wikipedia.
2. Google Image.
3. <http://www.kherdja.com/detail-guide/5251-musee-national-du-bardo.html>.

### Ouvrages en arabe :

1. « تاريخ المدن الثلاث » للشيوخ عبد الرحمن الجيلالي » pages 298-299.
2. « الفن المعماري الجزائري » « الفن والثقافة » سلسلة الفن و الثقافة page 50-53.